

LE FINANCEMENT DIRECT DES MÉNAGES AGRICOLES AU BURUNDI UNE UTOPIE OU UN MUST ?



PLAIDOYER POUR LA SUBVENTION DIRECTE DES PAYSANS

Le constat est implacable : l'agriculture familiale a beau être cruciale puisqu'elle nourrit, pour l'essentiel, l'humanité, elle n'est que rarement rentable – du moins sur un plan financier. Les conséquences sont immédiates : désertion des campagnes et concentration des fermes entre les mains de quelques-uns.

C'est pour contrecarrer cette évolution que les pays développés et émergents ont décidé d'apporter des subventions multiformes à leurs paysans, d'accorder un soutien direct aux ménages. C'est ce mécanisme qui a déclenché le développement exponentiel de leur agriculture et permis d'engranger des excédents substantiels qui inondent nos marchés.

L'Afrique, et le Burundi en particulier, peuvent-ils se permettre de faire l'économie de ce débat ? Est-il possible d'éradiquer la faim, de s'extirper de la misère sans aide directe aux ménages agricoles ? Telle est la question existentielle que pose l'Association pour la dignité paysanne (ADIP), dans cette étude très fouillée qui propose toute une série de réponses.

En examinant des programmes de soutien à l'agriculture africaine, par les pouvoirs publics et leurs partenaires, on retombe souvent sur les mêmes réticences, les mêmes prétextes à l'inaction : nos pays ne disposent pas de budgets nécessaires, les paysans vont détourner ces fonds vers d'autres priorités, il est impossible d'avoir des références pour mettre en place un subventionnement équitable tant qu'on ne dispose pas de chiffres précis sur les productions, les superficies, etc.

Ce sont ces limites, ces obstacles que cette étude cherche à briser ; elle se base sur l'expérience des programmes qui ont « osé » – transferts monétaires non conditionnels, coopératives Sangwe, petite expérience d'ADIP. Dans un deuxième temps, elle propose des mécanismes qu'il suffirait de perfectionner, dans un esprit de concertation. Cessons de pratiquer la politique de l'autruche, ne laissons plus la production alimentaire entre les mains de pays qui ont bien compris l'enjeu. Il y va de notre survie, il y va de notre souveraineté !

D'après ces analyses, des subventions de 100.000 francs burundais par an et par ménage, sur base régulière, pourraient révolutionner notre agriculture, et vaincre la pauvreté. On pourra se satisfaire d'un budget de 200 milliards de francs ce qui ne représente, somme toute, que 6 % du budget national et 1 % du PIB.

La conclusion qui s'impose est qu'une aide directe aux paysans, loin d'être une utopie, est la condition *sine qua non* pour sortir de l'impasse du mal-développement. Puissent les décideurs entendre notre cri, en faveur des petits producteurs. Mais aussi dans la perspective d'un « vrai » développement du Burundi.

INTRODUCTION

Le slogan du président de la République est bien connu de tous les Burundais : « *Que chaque bouche ait à manger et chaque poche de l'argent.* » Ce discours que nous entendons dans tous les meetings, à la radio ou à la télé, est fortement mobilisateur et invite tous les citoyens de s'investir afin que la production agricole s'améliore. Celle-ci est désormais considérée comme le marchepied qui permettra au Burundi de rejoindre le groupe des « pays émergents » en 2040, et celui des « développés » en 2060.

Le gouvernement burundais et le parti au pouvoir ont bien intériorisé ce leitmotiv et rivalisent de discours et d'initiatives, les uns plus structurants que d'autres, pour arriver à cette fin. Ils ont pris de nombreuses initiatives pour accélérer le développement agricole du pays. On citera sans prioriser : l'adoption du DOPEAE¹ puis du COMPACT² après la conférence des chefs d'État de Dakar sur l'agriculture (janvier 2023) ; le financement du PAEEJ³, qui porte essentiellement sur des projets agricoles pour les jeunes ; le FIGA⁴ ; les coopératives collinaires Sangwe⁵, qui viennent se greffer sur des dispositifs mieux rodés comme la BNDE⁶ ; le Fonds de microcrédit rural ; le projet PAIFAR⁷ du FIDA⁸, etc.

Coté partenaires techniques et financiers (PTF), même si l'on entend ici et là quelques sons discordants et surtout la volonté d'être mieux associés à la prise de décision, les engagements dans le secteur agricole sont considérables. Alors que les PTF contribuaient à hauteur de 43 % au budget du secteur agricole pour l'année fiscale 2022-2023 (93,143 milliards sur 226,666 milliards), leur apport se chiffre à 36 % du budget 2023-2024 (182,335 sur 506,515 milliards). Ces chiffres doivent néanmoins être nuancés, la contribution des PTF étant réalisée en devises fortes qui viennent d'être dévaluées de près de 30 %. Difficile dès lors d'affirmer que leur contribution a augmenté ou baissé. Par contre, le Burundi a consenti des efforts considérables

1. Document d'orientation de la politique environnementale, agricole et d'élevage.

2. Terme utilisé par la Banque africaine de développement (BAD) pour désigner un paquet d'actions cohérentes.

3. Programme d'appui à l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes.

4. Fonds d'impulsion et de garantie et d'accompagnement.

5. Sangwe signifie « bienvenue » en kirundi.

6. Banque nationale pour le développement économique.

7. Projet d'appui à l'inclusion financière agricole et rurale.

8. Fonds international pour le développement agricole.

pour soutenir le secteur et figure désormais parmi les rares pays africains qui ont franchi la barre des 10 % du budget intérieur consacré à l'agriculture, comme d'ailleurs recommandée par l'Union africaine et le NEPAD⁹ à Malabo en 2013.

Les différents bailleurs de fonds rivalisent d'arguments pour nous convaincre que leur stratégie pour sortir le pays de la pauvreté est la meilleure alors que leurs propres chiffres prouvent le contraire ; le paysan burundais ne cesse, en effet, de s'appauvrir toujours plus. Les boucs émissaires vite trouvés sont nombreux : surnatalité, changement climatique, gouvernance, politiques agricoles, etc., un contexte bien connu dans lequel devraient s'inscrire ces programmes.

L'Association pour la dignité paysanne (ADIP), dans le cadre du projet RAFIDESTIM (Recherche des alternatives de financement innovant et de développement des exploitations agricoles par la stimulation mutuelle), s'est lancé depuis trois ans dans la recherche-action sur des systèmes de financement « dignifiants », c'est-à-dire fondés sur l'effort et non la gratuité, pérennes, basés sur les valeurs culturelles et alimentaires nationales et qui permettent d'assurer la continuité alimentaire, celle des revenus et de la fertilité, et garantissent une alimentation saine et équilibrée.

Même si cette recherche se poursuit, le financement direct des ménages apparaît déjà comme l'ingrédient majeur qui a déterminé les performances enregistrées.

C'est cette hypothèse qui nous a poussés à approfondir les questions liées aux systèmes de financement des ménages agricoles. Nous avons ainsi conduit de nombreuses recherches et études sur la question et notamment :

- Une étude sur les systèmes de financement actuellement mis en œuvre au Burundi dans les projets de la coopération multilatérale, bilatérale, des ONG internationales et locales. Il s'agissait de réaliser un SWOT¹⁰ en rapport avec les modes de financement et en dégager les meilleures pratiques pour soutenir les ménages.
- Des études pour mettre en évidence la nécessité du financement direct des ménages au vu de la faible rentabilité de l'agriculture. Des CEP (Comptes d'exploitation prévisionnels) ont été produits pour les principales cultures et grandes associations culturelles du pays en utilisant les fiches techniques recommandées, et surtout les comptes de résultat de plusieurs centaines de paysans en milieu réel.

9. Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique.

10. Successes, weaknesses, opportunities, threats : succès, échecs, opportunités et menaces.

- Une étude documentaire sur les systèmes de subventions agricoles dans le monde et en particulier les règles très complexes de la PAC (Politique agricole commune de l'Union européenne), les systèmes américain, suisse, chinois et brésilien. L'intelligence artificielle (CHAT-GPT en l'occurrence) nous a largement facilité la tâche.
- Une analyse des forces et faiblesses des systèmes actuels de subventions existants au Burundi, à savoir les subsides pour les engrais et les semences, les soutiens à travers les coopératives collinaires Sangwe, les transferts monétaires utilisés pour appuyer les plus vulnérables (Merankabandi, Concern, FXB¹¹, etc.).
- Une analyse critique de quelques résultats obtenus par le projet RAFIDESTIM d'ADIP.

Ce sont ces nombreuses études, entre autres, qui nous ont permis d'analyser en profondeur toutes les facettes de la question du financement des ménages agricoles et de répondre à la question de savoir si le soutien direct des ménages est possible au Burundi, et quels seraient les pistes à explorer pour y parvenir.

11. François-Xavier Bagnoud.

Chapitre 1.

LES SUBVENTIONS EN AGRICULTURE AU BURUNDI ET AILLEURS DANS LE MONDE : POURQUOI RESTENT-ELLES INDISPENSABLES ?

Plusieurs raisons justifient la nécessité de subventionner l'agriculture : la rentabilité, l'argument moral ou politique, la compétitivité.

1.1 La justification par la (faible) rentabilité

De nombreux documents soulignent que l'agriculture n'est pas rentable ou ne le serait que très faiblement. Le DOPEAE est explicite en ces termes : *« La subvention agricole est un outil indispensable : l'agriculture vit au rythme des saisons, des plantes et des animaux, non au rythme du contenu des plans d'actions ou contrats mensuels, trimestriels ou annuels, elle est donc une activité pas comme les autres. Les revenus de l'agriculteur sont de manière générale faibles, aléatoires et irréguliers, comparés à ceux des commerçants ou des industriels, alors que les investissements qu'ils doivent supporter sont parfois d'un coût relativement élevé et que les frais qu'il est obligé d'engager à échéances fixes (semailles, récoltes), ne peuvent attendre les rentrées de capitaux. »*

L'Afrique n'a donc pas le choix et doit venir en aide à son agriculture, si elle ne veut pas dépendre de la nourriture d'autres régions – un enjeu géostratégique du reste que poursuivent directement ou indirectement les grandes multinationales de l'agrochimie et des semences (brevetage du vivant, OGM ou hybrides qui inhibent les autres gènes, quelques règles de l'OMC sur l'ouverture des marchés, etc.).

Il existe évidemment, en agriculture, quelques filières particulièrement rentables, sans trop de subventions ; c'est le cas du riz irrigué, du maracuja, du prunier du Japon, du bananier, de l'élevage de lapins...

D'autres monocultures peuvent approcher des seuils de rentabilité intéressants comme par exemple le maïs, le maraîchage, l'élevage laitier, la porciculture et l'aviculture. Par contre, les principaux systèmes agraires burundais, ceux qui nourrissent le pays et l'empêchent de sombrer dans la paupérisation généralisée et la famine, sont tous non rentables sur le plan financier.

La solution vite trouvée est d'encourager la spécialisation agricole autour de ces filières commerciales jugées les plus intéressantes, comme le propose le Compact (Pacte pour l'alimentation et l'agriculture).

Néanmoins, des études plus approfondies démontrent que si les revenus tirés des monocultures peuvent devenir plus élevées que celles des systèmes associés, les rendements en éléments nutritifs sont beaucoup plus faibles et les risques bien plus importants. La spécialisation régionale en particulier crée des surproductions et des baisses des prix et engendre une malnutrition généralisée et une paupérisation régionale en cas de surplus. L'argent gagné ne compense presque jamais l'achat des autres produits alimentaires souvent plus riches en protéines et en vitamines, sans oublier que le surplus généré est souvent affecté à des besoins en dehors de l'alimentation et crée des distorsions au sein des ménages. Les hommes consommeront plus d'alcool et de brochettes et oublieront leurs épouses et enfants.

Une étude conduite en 2019 par l'UPH (Université populaire Hagu-ruka) d'ADISCO, en partenariat avec la faculté d'agronomie (FABI¹²) et corroborée par de nombreuses autres recherches, a conduit aux résultats des schémas ci-après dans les régions du Kirimiro et du Mumirwa pour l'association manioc-maïs-haricots.

Figure 1. **Valeurs énergétiques** calculées pour l'association haricot-maïs-manioc et les monocultures respectives dans le Kirimiro et le Mumirwa.

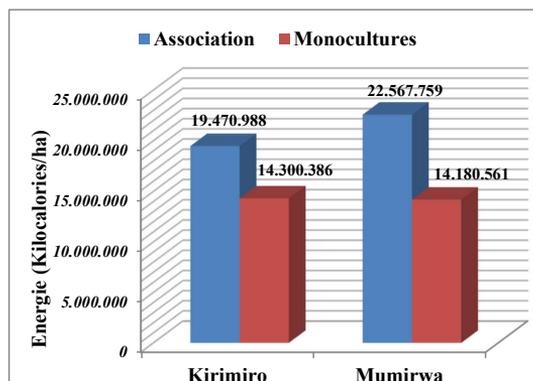
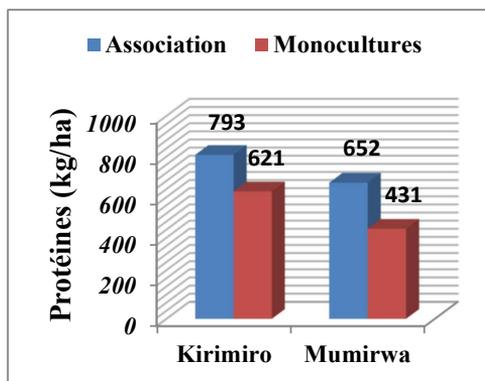


Figure 2. **Valeurs protéiques** calculées pour l'association haricot-maïs-manioc et les monocultures respectives dans le Kirimiro et le Mumirwa.



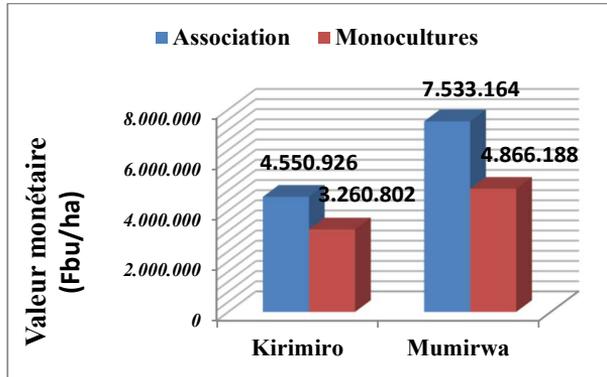
Les figures 1 et 2 dénotent: (i) une augmentation de 59,1 % en apports énergétiques de l'association haricot-maïs-manioc par rapport aux monocultures correspondantes dans le Mumirwa et de 36,2 % dans le Kirimiro; (ii) une augmentation de 51,4 % en apports protéiniques de la même

12. Sibomana Rémy, Kaboneka Salvator, Bakundukize Nadine, Niyonkuru Deogratias, Buzoya Elie, Bukobero Libère, Hariyongabo Hormisdas, décembre 2019.

association par rapport aux monocultures de haricot, maïs et manioc dans le Mumirwa et de 27,6% dans le Kirimiro.

Figure 3. Valeurs monétaires

estimées pour l'association haricot-maïs-manioc et les monocultures respectives dans le Kirimiro et le Mumirwa



Ceci dénote un gain en valeur monétaire de l'association par rapport aux monocultures de 54,8% dans le Mumirwa et 39,6% dans le Kirimiro.

Au cours du quinquennat 2017-2021, nous avons eu le privilège d'accompagner le programme quinquennal «Iteka mu ngo» de l'ONG belge Broederlijk Delen, financé par la DGD¹³ belge au Burundi et porté par les organisations locales INADES¹⁴ Formation, ADISCO¹⁵, CNAC¹⁶, CAM¹⁷ et l'UHACOM¹⁸ dans les provinces Kayanza et Ngozi. En utilisant la méthodologie du CEF (Conseil à l'exploitation familiale), nous avons réalisé de très nombreux suivis technico-financiers des exploitations familiales. Il ne s'agit pas de prévisions, mais de chiffres rapportés dans les cahiers de ménages des paysans et très souvent parmi les meilleurs parce que capables de tenir des documents de gestion de manière relativement régulière.

Le tableau ci-dessous présente les prévisions, les coûts et les rentrées réels en cas de valorisation de toutes les charges (coût de la main-d'œuvre familiale, des semences prélevées sur la précédente récolte ou de la fumure

13. Direction générale de la coopération au développement.

14. Institut africain pour le développement économique et social.

15. Association pour le développement intégral et la solidarité sur les collines.

16. Confédération nationale des associations des caféiculteurs du Burundi.

17. Centre agropastoral de Mutwenzi.

18. Union Haguruka des coopératives multifilières.

organique) ou en ne tenant compte que des fonds en espèces effectivement déboursés par les paysans en 2021, avant la flambée actuelle des prix.

Tableau 1. **Budget, dépenses et résultats de l'association maïs-haricot**

Titre : Stratégie pour le maïs et le haricot					
Culture : maïs + haricots					
Superficie : 25 m x 40 m					
Budget le 29/10/2020					
Activités	Quantité x Prix unitaire	Non déboursé (en nature)	Déboursé cash	Total	
Location du champ	1	100.000	/	100.000	
Semis main-d'œuvre	30 x 1.500	/	45.000	45.000	
Semences maïs achetées	18 x 1.500	/	27.000	27.000	
Semences de haricots	10 X 1.200	12.000	/	12.000	
Fumier de ferme	1 benne 3 X 100.000	300.000	/	300.000	
Engrais chimique	25 kg x 1000	/	25000	25.000	
...					
Total		412.000	97.000	509.000	
Dépenses – 11/20 – 2/21					
Activités	Quantité + Prix unitaire	Non déboursé	Payé cash	Total	
Location champ		100.000	/	100.000	
Semis main-d'œuvre	30 x 1.500	/	45.000	45.000	
Semences achetées	18 x 1.500	/	27.000	27.000	
Semences haricots	10 X 1.200	12.000	/	12.000	
Fumier de ferme	2bennes X 100.000	200.000	/	200.000	
Engrais chimique	10 kg x 1.000	/	10.000	10.000	
...					
Total		312.000	82.000	394.000	
Rentrées - 12/2/2021					
	Quantité produite + unité	Quantité vendue + unité	Prix unitaire	Rentrées en espèces	Rentrées si on vendait tout
Maïs	350 kg	300 kg	900	270.000	315.000
Haricots	50 kg	10 kg	1.200	12.000	60.000
Total				282.000	375.000
				Résultat en cash	Résultat tout inclus
			Bénéfice	200.000	/
			Perte	/	19.000

Le tableau 1 présente les chiffres obtenus sur l'association haricot-maïs et le tableau 2 sur la combinaison haricot-soja.

Dans ce dernier tableau, on n'a pas tenu compte du prix des semences de haricots prélevées sur la récolte précédente, mais le résultat reste déficitaire. L'idée de ne pas valoriser la main-d'œuvre familiale sous prétexte que le paysan en prélève sa nourriture, est très contestable, mais elle reste l'arnaque trouvée pour maintenir celui-ci à gratter la terre.

Au vu de ce constat amer, les politiques n'ont que deux options : pousser les paysans pauvres à se convertir en main-d'œuvre servile, mal payée,

Tableau 2. **Budget, dépenses et revenus de l'association haricot-soja**

Spéculation : haricot et soja				
Superficie : 2.500 m²				
Budget - 29/10/2020				
Activités	Quantité	Prix par unité	Total	
Labour main d'œuvre	40	1.500	60.000	
Semences soja	20 kg	1.800	36.000	
Fumier de ferme	2 bennes	50.000	10.000	
Récolte main d'œuvre	16	1.500	24.000	
....				
Total			130.000	
Dépenses – 5/11/2020				
Activités	Quantité	Prix par unité	Total	
Labour main d'œuvre	10	15.000	18.000	
Semences de soja	20 kg	1.800	36.000	
Fumier de ferme	3 bennes	40.000	120.000	
Récolte main d'œuvre	20	1.500	30.000	
....				
Total			204.000	
Rentrées – 8/1/2021				
	Quantité produite + unité	Quantité vendue + unité	Prix unitaire	Rentrées en espèces
Soja	200 kg	100	1.400	140.000
Haricots	100 kg	50	1.200	60.000
...				
Total				200.000
Résultat				
			Bénéfice	0
			Perte	4.000

pour la production agricole dans les filières les plus rentables et rentrer dans une paupérisation irréversible au regard des salaires dérisoires ; ou poursuivre une vie misérable, sans issue.

Heureusement, il existe une troisième voie, celle de l'exploitation familiale intégrée qui associe les différentes composantes de manière intelligente, et déjà sommairement évoquée plus haut. Elle permet de réconcilier l'amélioration de l'alimentation, des revenus et de la fertilité, y compris sur des superficies relativement réduites, le Burundi ayant la chance de pouvoir compter sur trois saisons agricoles.

1.2 La justification morale

L'impératif de subvention de l'agriculture repose également sur la nécessité de maintenir les prix des produits agricoles le plus bas possible afin d'assurer une alimentation abordable pour l'ensemble de la population, quel que soit son revenu. Abandonner les produits de la terre aux règles du marché reviendrait de fait à condamner nombre de Burundais à la famine et à une pauvreté extrême.

Le métier d'agriculteur étant particulièrement exigeant, il attire très peu de jeunes de par le monde : pas de congés payés, métier salissant, basé à la campagne loin des facilités de la vie moderne, difficulté d'accéder aux nouveaux services devenus essentiels, de scolariser ses enfants dans des écoles de qualité. Ceux qui acceptent ces sacrifices devraient, logiquement, être soutenus par l'ensemble des consommateurs.

1.3 La justification politique

Dans l'histoire de l'humanité, une explosion des prix des produits agricoles a souvent déclenché des révoltes, voire des révolutions qui ont balayé de nombreux régimes politiques (les Jacobins, la Révolution française, les émeutes de la faim en 2008 en Afrique, les printemps arabes, entre autres). Les masses urbaines entassées dans les bidonvilles des cités africaines peuvent renverser des gouvernements si on ne peut leur assurer une alimentation à très bas coût – malgré leur faible poids électoral comparé à celui des masses rurales, peu organisées.

1.4 La justification par la compétitivité

Comme nous le verrons dans le chapitre qui suit, aucun pays n'a réussi à améliorer son agriculture sans subventions, et en particulier sans soutien

direct aux ménages. Quasi partout, on note des soutiens directs ou indirects pour les intrants, les aménagements ou la vulgarisation.

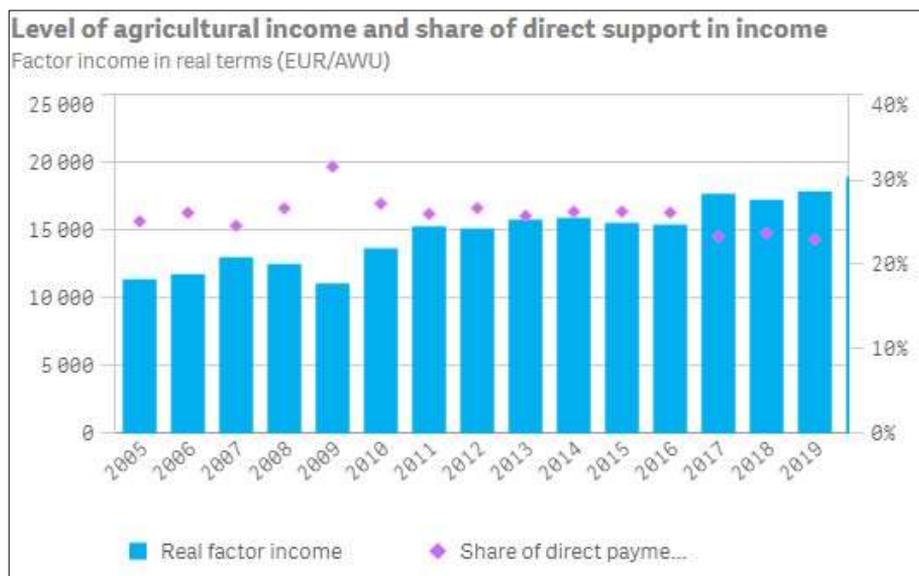
En 2018, les pays membres de l'OCDE¹⁹ ont consacré plus de 180 milliards de dollars par an aux subventions agricoles, et les BRICS²⁰ plus de 300 milliards. En 2019, 38,2 milliards d'euros ont été consacrés aux paiements directs aux agriculteurs et 13,8 milliards d'euros au développement rural ; 2,4 milliards supplémentaires ont soutenu le marché des produits agricoles.

Selon les statistiques de l'Union européenne, un total de près de 6 millions de fermiers (5.932.810) recevait des aides directes, soit une moyenne de 6.710 euros par personne (20 millions de BIF).

En 2021, 57 % des fermes recevaient des subventions directes, en plus de nombreux autres mécanismes décrits plus loin.

Le schéma qui suit présente le niveau des revenus agricoles européens et la part des subventions directes qui varient entre 25 et 40 % de leurs rentrées. Si on y ajoute les autres aides sur les engrais, les semences, les équipements, l'agroécologie, ce taux peut quasi atteindre les 100 % des revenus. Il se situe par exemple à 89 % dans la France d'outre-mer.

Figure 4. **Niveau des revenus agricoles et la part des subventions directes dans les revenus**



19. Organisation de coopération et de développement économiques.

20. Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud.

Avec la mondialisation, ces produits fortement subventionnés comme le lait (en poudre), la farine de froment, le sucre, etc. se retrouvent sur tous les marchés, y compris des pays pauvres. Et n'oublions pas qu'à côté des aides directes, il existe des soutiens à l'exportation.

Sans subventions, les paysans européens, américains, russes et chinois auraient abandonné. Avec une agriculture aussi subventionnée, qui d'ailleurs s'arme de technologies de pointe à la fois mécaniques, chimiques, de bioconversion et bientôt sinon déjà numériques, la possibilité de voir les Africains produire à meilleur coût, relève simplement d'un angélisme irresponsable.

L'exemple que ces puissances nous donnent est sans appel. Aux nombreuses autres subventions qu'elles utilisent (voir plus loin), la plus efficace reste le soutien direct des producteurs : on met l'argent immédiatement dans les poches des paysans en fonction de leurs performances.

Chapitre 2.

LES SYSTÈMES DE SUBVENTION DES PAYS QUI ONT RÉUSSI À RÉVOLUTIONNER LEUR AGRICULTURE

Gâce aux facilités offertes par l'intelligence artificielle (CHAT-GPT en l'occurrence), nous avons collecté une manne importante de données sur les subventions agricoles des pays/régions développés et émergents. A titre illustratif, nous présentons : l'Union européenne à travers la Politique agricole commune (PAC) – le poste budgétaire le plus important de l'UE –, les États-Unis, la Suisse, la Chine et le Brésil.

2.1 Les États-Unis

Le subventionnement de l'agriculture américaine remonte à l'adoption de la loi sur les ajustements agricoles (Agricultural Adjustment Act) en 1933. Celle-ci a été adoptée dans le cadre du «New Deal» du président Franklin D. Roosevelt pour aider à stabiliser les prix et soutenir les revenus des agriculteurs qui avaient souffert de la Grande Dépression.

Les subventions actuelles sont principalement fournies par le biais de la «Farm Bill», une législation fédérale qui est renouvelée tous les cinq ans et qui établit les politiques agricoles et alimentaires des États-Unis.

En termes de chiffres, les subventions agricoles totales ont atteint un pic en 2005, avoisinant les 25 milliards de dollars. Depuis lors, elles ont diminué pour tourner autour de 20 milliards en 2020. Il faut toutefois noter que ces aides sont réparties de manière inégale entre les agriculteurs, les cultures et les États, avec une poignée de très grandes exploitations recevant une part disproportionnée de cet argent.

Les cultures subventionnées sont principalement le coton, le maïs, le soja, les produits laitiers, mais sont aussi soutenus des systèmes comme la recherche, les infrastructures rurales, la conservation des ressources naturelles, l'alimentation des populations défavorisées et le développement rural en général.

Les systèmes de subventions utilisés sont les suivants :

- **Le Programme de paiement direct** : introduit en 1996, il fournit des aides directes aux agriculteurs en fonction de leur production historique. Selon une étude de l'USDA (US Department of Agriculture)

en 2020, ce programme a fourni environ 5,3 milliards de dollars de subventions directes au monde agricole américain.

- **Le Programme de soutien des prix** : il vise à stabiliser ceux des produits agricoles en garantissant un prix minimum pour les cultures. Le gouvernement achète des quantités importantes de produits agricoles lorsque les cours sont bas, afin de maintenir des prix stables. Selon une étude de l'USDA, les aides via ce programme ont atteint environ 9,5 milliards de dollars en 2020.
- **Le Programme de réduction de la production** : il encourage à moins exploiter les terres afin de maintenir des prix stables. Les agriculteurs sont ainsi payés pour laisser des terrains en friche. Selon une étude de l'USDA, en 2020, ce programme a fourni environ 2,2 milliards de dollars de subventions au secteur agricole.
- **Le Programme de garantie des prêts** : celui-ci garantit les crédits accordés par les banques. Le gouvernement paie une partie des intérêts sur les prêts, ce qui rend ces derniers plus abordables aux yeux des bénéficiaires. D'après le Département de l'Agriculture, cette forme d'aide a atteint environ 3,2 milliards de dollars en 2020.
- **Le Programme d'assurance-récolte** : cette mesure permet aux agriculteurs de souscrire une assurance pour leurs cultures. Ils paient une prime à leur assureur, qui couvre les pertes dues à des événements imprévus du genre catastrophes naturelles, ou baisses des prix. Toujours selon l'USDA, ce soutien coûtait aux autorités publiques environ 7,1 milliards de dollars en 2020.

Ces subventions ont des impacts considérables comme :

- ▶ **La concentration des subventions** : une bonne partie de l'assistance profite surtout aux plus grandes exploitations. En 2015, quelque 77 % des soutiens sont allés aux agriculteurs les plus riches (10 % de la profession).
- ▶ **L'impact sur la production** : les subventions peuvent encourager les agriculteurs à privilégier les cultures à haut rendement, telles que le maïs et le soja, au détriment des moins rentables. En outre, ces aides peuvent décourager les agriculteurs de passer à des pratiques plus durables, car les subventions sont souvent liées à la production sans trop se soucier des enjeux environnementaux.
- ▶ **L'impact sur les prix** : en encourageant la production de cultures à haut rendement, les subventions peuvent augmenter leur offre, ce qui peut

se traduire par une baisse des prix. Cependant, les aides peuvent également limiter la concurrence étrangère, ce qui permet de maintenir les prix de la production américaine artificiellement élevés.

- ▶ **L'impact sur l'environnement** : les subventions risquent d'encourager l'utilisation de pesticides et d'engrais, contribuant ainsi à la pollution des sols et des eaux. Il existe un autre danger : qu'elles poussent à la conversion de terres naturelles, comme les prairies et les forêts, en terres agricoles, avec des conséquences néfastes sur la biodiversité.

2.2 L'Union européenne (UE)

Les subventions de l'agriculture dans l'UE sont gérées dans le cadre de la Politique agricole commune. Ce soutien a débuté en 1962, avec la mise en place d'une politique commune en faveur du secteur agricole, avec l'objectif de lui garantir un revenu stable et équitable, d'assurer la sécurité alimentaire et de préserver l'environnement.

Au fil des ans, la PAC a subi plusieurs réformes pour s'adapter aux changements économiques, sociaux et environnementaux. Actuellement, elle représente environ 40% du budget total de l'UE et soutient les agriculteurs dans de nombreux domaines : production, qualité, recherche et développement, protection de l'environnement, santé et bien-être des animaux, et développement rural.

Ces subventions ont connu des fluctuations importantes depuis leur introduction, avec des périodes de croissance et de réduction des montants accordés.

Les dépenses totales pour la PAC ont augmenté de manière constante dans les années 1970 et 1980, atteignant leur apogée dans les années 1990. En 1991, elles représentaient 71,9 milliards d'euros, soit plus de la moitié du budget de l'UE à l'époque. Mais depuis lors, on assiste à une diminution progressive pour atteindre 52,2 milliards en 2020 – notamment sur pression du Royaume-Uni.

Les principales filières bénéficiaires sont :

- **Les céréales : le blé, le maïs et l'orge** sont les premières cultures subventionnées en Europe. Les aides visent à soutenir les producteurs face à la concurrence des importations de céréales de pays tiers.
- **Les produits laitiers** : pour cette autre filière importante de l'agriculture européenne, les subventions visent à encourager la production laitière et à compenser les fluctuations des prix.

- **Les fruits et légumes** : ses cultivateurs sont éligibles à des soutiens pour promouvoir la mise sur le marché de produits frais, sains et de qualité en Europe.
- **Les viandes** : les producteurs de viande bovine, porcine et ovine bénéficient également de subventions pour compenser les fluctuations des prix et soutenir les filières européennes de viande.
- **Les cultures oléagineuses : le colza, le tournesol et le soja**, notamment, sont subventionnés pour promouvoir la production d'huiles végétales et réduire la dépendance aux importations.
- **Les cultures sucrières** : encore une filière importante de l'agriculture européenne, soutenue pour maintenir la production de sucre en Europe.

Les principaux outils utilisés pour la subvention sont les suivants :

- **Les paiements directs** : ils sont destinés à soutenir les revenus des agriculteurs et les aident à faire face aux fluctuations des prix. Ces paiements directs sont calculés en fonction de la surface des terres cultivées et de la durabilité des pratiques agricoles. Cette aide est l'un des principaux moyens de subvention, destinée à soutenir les revenus des agriculteurs et à les aider à faire face à la volatilité des prix. Le processus de paiement est géré par les autorités nationales de chaque pays membre de l'Union, en collaboration avec la Commission européenne.

Il convient de noter que ces versements sont soumis à certaines conditions, telles que le respect des normes environnementales et du bien-être animal, ainsi que des exigences de traçabilité et de sécurité alimentaire. Les autorités nationales peuvent également effectuer des contrôles sur place pour s'assurer que ces conditions sont respectées.

- **Les mesures de régulation de l'offre** : ces subventions visent à réguler la production en fixant des quotas et en limitant les surfaces cultivées. La PAC comprend plusieurs mesures de contrôle concernant les quotas laitiers supprimés en 2015, les droits de plantation de vignes, les jachères, les aides au stockage privé, etc.
- **Les mesures de stockage** : ces soutiens sont censés encourager le stockage des produits agricoles excédentaires afin de maintenir des prix stables sur le marché : aide au stockage privé, intervention publique, stockage de crise, etc.
- **Les programmes de développement rural** : ces subventions doivent soutenir les investissements dans les zones rurales, encourager

les pratiques agricoles durables et diversifier l'économie agraire. On peut citer les investissements dans les exploitations agricoles, les pratiques de type durable, la diversification de l'économie rurale, la formation et le conseil, la protection de l'environnement.

- **Les subventions pour l'agriculture biologique** : il s'agit d'encourager les pratiques agricoles biologiques et de promouvoir des produits bio de haute qualité. On notera les paiements directs pour des cultures bénéfiques pour le climat et l'environnement (paiements verts), le soutien à la conversion à la bioagriculture, ou à la certification biologique, les mesures agro-environnementales et climatiques.
- **Les mesures de protection de l'environnement** : elles visent à promouvoir les pratiques durables et à protéger les milieux naturels en réduisant les impacts négatifs de l'agriculture sur l'eau, les sols et la biodiversité.

En somme, les moyens de subvention utilisés en Europe sont multiples et ont évolué, depuis 1962, pour refléter les changements dans les politiques agricoles et les priorités de l'UE. La PAC a eu des impacts évolutifs, notamment :

- ▶ la *modernisation de l'agriculture par l'adoption* de technologies plus avancées et des pratiques plus efficaces ;
- ▶ la *surproduction et le stockage excédentaire* ;
- ▶ la *concentration des exploitations agricoles suite aux subventions* en fonction de la surface cultivée, ce qui a conduit à une diminution du nombre d'exploitations agricoles et à une augmentation de leur tailles ;
- ▶ un *impact environnemental* en encourageant l'utilisation intensive de pesticides et d'engrais, ce qui a conduit à la pollution des eaux et des sols ;
- ▶ l'*élargissement de l'UE* ;
- ▶ la *diversification des mesures*, en accordant davantage d'importance aux aspects environnementaux et sociaux, tels que la protection de la biodiversité, la gestion de l'eau et le développement rural.

La PAC est diversement appréciée selon les perspectives envisagées et les intérêts des uns et des autres. Ses partisans avancent que cette politique a garanti la sécurité alimentaire de l'UE, maintenu des zones rurales dynamiques et préservé le patrimoine agricole et culturel ; ils notent aussi les avancées environnementales, la solidarité entre États membres, qui permet de réduire les disparités territoriales et économiques.

En revanche, ses critiques estiment que cette politique a des effets négatifs sur l'environnement, notamment en encourageant une intensification de l'agriculture, l'utilisation de pesticides et d'engrais, et la perte de biodiversité. À leurs yeux, la PAC est également injuste puisqu'elle favorise les grands exploitants et les industries agroalimentaires au détriment des petits agriculteurs et des consommateurs. Ils remettent enfin en question l'efficacité des aides, qui ne sont pas toujours bien ciblées et peuvent être détournées à des fins frauduleuses.

2.3 La Suisse

Les agriculteurs de la Confédération helvétique sont subventionnés depuis les années 1930; à cette époque, le gouvernement a commencé à les soutenir pour les aider à surmonter les difficultés économiques liées à la Grande Dépression. Le système de subventions agricoles s'est toutefois développé après la Seconde Guerre mondiale.

Les données concernant ces soutiens sont souvent complexes et difficiles puisqu'il y a une multitude de programmes. Cependant, selon les chiffres publiés par l'Office fédéral de l'agriculture suisse (OFAG), le budget de ce secteur a régulièrement augmenté au cours des dernières décennies. En 2021, il s'élève à environ 3,6 milliards de francs suisses (environ 3,8 milliards de dollars américains). Ce budget comprend des subventions pour les agriculteurs, des programmes de développement rural et d'autres initiatives visant à promouvoir la production agricole.

Selon ces données, les subventions directes aux agriculteurs ont augmenté régulièrement depuis 1995, passant de 607 millions à plus de 1,2 milliard de francs suisses en 2020. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'autres formes d'aide qui peuvent inclure des subventions directes, des prêts à taux préférentiel, des allègements fiscaux, etc.

Un large éventail de filières et de cultures a bénéficié de ce soutien depuis les années 1930, mais certaines filières jugées les plus importantes pour l'économie nationale ont reçu des subventions plus importantes. On peut citer **la production laitière, les céréales, les fruits et légumes, l'élevage du bétail**. Les soutiens concernent autant le travail en amont que la transformation et la commercialisation des produits agricoles et d'élevage.

Avec sa politique, la Suisse veut assurer la stabilité des prix, garantir un niveau de revenu adéquat aux producteurs et promouvoir le développement durable de l'agriculture.

Les mécanismes utilisés sont proches de ceux de l'UE : **paiements directs** (en fonction de la production, des animaux, de la superficie), **soutien des prix** à un niveau stable et élevé (une indemnité pour la différence entre le prix du marché et celui de référence établi par l'État), **aides à l'investissement et fonds pour l'environnement**.

Les politiques de subvention agricole ont évolué avec le temps, avec des impacts différents selon les périodes : protectionnisme et autarcie (1930-1950), intégration dans le marché mondial (1960-1980), adaptation aux réformes de l'UE et politique de qualité (1990-2000), durabilité et multifonctionnalité (2010-2020) avec produits dérivés et diversification.

Cette stratégie des pouvoirs publics a permis le maintien d'une agriculture de qualité et respectueuse de l'environnement dans un paysage difficile ; elle a aussi contribué à réduire les écarts de revenus entre zones rurales et urbaines en offrant aux agriculteurs un soutien financier pour compenser les coûts élevés de leur production.

Mais l'ombre au tableau, c'est qu'elle a créé une dépendance des agriculteurs vis-à-vis de l'État, ce qui a entravé l'innovation et la compétitivité du secteur. Les agriculteurs ont souvent été incités à privilégier des cultures subventionnées plutôt que celles adaptées au marché. On leur reproche par ailleurs un certain manque de transparence et leur forte empreinte écologique.

2.4 Le Brésil

Selon une étude du Centre de recherche sur l'économie et le commerce international (CEPCI), les subventions agricoles brésiliennes ont commencé à augmenter dans les années 1980 pour atteindre leur apogée au début des années 2000. Elles ont ensuite diminué, mais représentent toujours une part importante des dépenses publiques.

Les principales formes d'aide sont les **crédits agricoles bonifiés**, les **programmes de garantie de prix minimum**, les **programmes d'assurance-récolte** et les **exemptions fiscales pour les intrants agricoles**.

Selon l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les subventions accordées au secteur agricole ont atteint 6,8 milliards de dollars en 1986-87 (3,2% du PIB de l'époque), sont arrivées à leur sommet en 2003 – avec un montant de 30,6 milliards de Reals (15 milliards de dollars au taux de change de l'époque) –, avant de progressivement diminuer. En 2017 par exemple, elles tournaient autour de 3 milliards de dollars (environ 0,2% du PIB).

Les principales cultures subventionnées sont :

- **le soja**: crédits agricoles bonifiés, exemptions fiscales pour les intrants agricoles, et des programmes de garantie de prix minimum;
- **le maïs**: crédits agricoles bonifiés et des programmes de garantie de prix plancher;
- **le coton**: crédits agricoles bonifiés et des programmes de garantie de prix minimal;
- **la canne à sucre**: crédits agricoles bonifiés et des exemptions fiscales pour les intrants agricoles;
- **les bovins**: garantie de prix plancher pour le maïs et le soja utilisés pour leur alimentation.

D'autres cultures et filières ont également pu compter sur cette aide d'État, notamment le riz, le café, les fruits et légumes, les produits laitiers. Les modes de subvention et les outils sont variables. On notera:

- **Les Crédits agricoles bonifiés**: notamment la Banque nationale de développement économique et social (BNDES) et le Fonds de financement de l'agriculture (FNE).
- **Les Programmes de garantie du prix minimum**: le gouvernement fixe un prix plancher pour certaines cultures, telles que le maïs, le soja et le riz, et s'engage à les acheter à ce tarif si les prix du marché sont inférieurs.
- **Les Programmes d'assurance-récolte**: ces mesures visent à protéger les producteurs des pertes de récolte dues à des événements climatiques défavorables (sécheresse, inondations, tempêtes...). Les agriculteurs peuvent souscrire une assurance-récolte auprès d'institutions publiques ou privées, et recevoir une compensation en cas de mauvais rendement.
- **Les exemptions fiscales pour les intrants agricoles**: le gouvernement accorde ces décharges, notamment pour les semences, les engrais et les pesticides. Cette mesure vise à réduire les coûts de production dans le secteur agricole.

Au Brésil, les subventions ont eu des impacts contrastés: forte augmentation de la production agricole, effets négatifs sur l'environnement (déforestation), solide croissance des exportations, renforcement des inégalités.

2.5 La Chine

Le secteur agricole a commencé à être subventionné dans les années 1950, après la fondation de la République populaire de Chine (1949). Le

gouvernement a mis en place des politiques en faveur du développement de l'agriculture, dont des subventions pour les achats d'intrants, l'irrigation, la mécanisation et les infrastructures rurales. Au cours des dernières décennies, cette aide s'est voulue plus ciblée (agriculteurs les plus pauvres et zones rurales sous-développées).

L'ensemble des subventions a connu une croissance significative ces trente dernières années, passant d'environ 14 milliards de yuans (environ 2 milliards de dollars) en 1990 à près de 176 milliards (25 milliards de dollars) en 2016. Les soutiens directs pour les cultures céréalières étaient relativement faibles, représentant en moyenne 5,5 % du revenu brut de cette production. Quant aux cultures non-céréalières, elles étaient davantage supportées, l'aide atteignant en moyenne 24,4 % du revenu brut de la production. Les subventions agricoles de soutien des prix ont diminué depuis les années 2000 alors que celles pour les achats d'intrants et les infrastructures rurales ont augmenté.

Le subventionnement en Chine concerne essentiellement **les productions céréalières**, notamment **le riz, le blé et le maïs**, mais aussi **les cultures de légumes, de fruits et de tabac**, de noix et de thé. Les modes de subvention ont varié en fonction des priorités politiques du moment.

- De 1950 à la fin des années 1970, la Chine a adopté une politique agricole collectiviste, avec des prix garantis.
- Dans les années 1980 : subvention des prix d'achat et des intrants (engrais, semences, pesticides).
- Dans les années 1990, le pays a commencé à introduire des aides directes pour les fermiers, destinées à compenser leurs pertes de revenus vu la baisse des prix d'achat garantis. Ces subventions étaient basées sur la production, les fermiers recevant une compensation en fonction de leurs résultats. Les soutiens ont ensuite été étendus aux petites exploitations afin d'encourager leur développement.
- Depuis les années 2000, la Chine y a ajouté des mesures de protection environnementale et des programmes de sécurité alimentaire ; celles-ci encouragent les cultures de base telles que le riz et le blé.

Si l'on dresse un bilan de la politique agricole chinoise, il faut certainement souligner des impacts positifs : réduction de la pauvreté rurale, amélioration de la sécurité alimentaire, stimulation de l'innovation agricole, promotion de la souveraineté alimentaire.

Mais on ne peut passer sous silence les revers de la médaille : surproduction et dumping sur les marchés étrangers, ce qui a créé une concurrence

déloyale avec les agriculteurs d'autres pays ; impact environnemental négatif à cause d'une utilisation excessive d'engrais chimiques et de pesticides, entraînant une pollution des eaux et des sols, ainsi qu'une perte de biodiversité ; coûts budgétaires élevés et certaines subventions ont bénéficié davantage aux grandes exploitations ce qui a créé des inégalités et des distorsions sur le marché.

2.6 Conclusion – Le subventionnement de l'agriculture dans les pays riches : quelles leçons tirer ?

Après avoir passé en revue les politiques agricoles dans plusieurs pays, voici ce que nous retenons :

- ▶ Les budgets mis en œuvre sont colossaux : parfois jusque 5 à 10% du PIB, mais stabilisés actuellement autour de 2%.
- ▶ Tous ces États ont octroyé des soutiens directs, accompagnés de nombreuses autres mesures.
- ▶ Tous ont accordé un statut privilégié à quelques filières : les grandes cultures, parce que moins rentables ou fortement concurrencées.
- ▶ Les soutiens sont liés à la production, au prix (achats de type ANAGE-SA²¹), aux exportations, à l'environnement.
- ▶ Les différentes politiques évoluent toutes vers un soutien d'une agriculture plus verte.
- ▶ Les différents modes de calcul sont fastidieux, surtout pour la PAC, mais relativement facilités par le fait que la production est essentiellement destinée au marché. On recourt aussi souvent à l'analyse historique : les quantités produites avant, les engrais achetés...
- ▶ Dans chaque pays, les systèmes d'aide ont d'abord bénéficié aux plus riches, mais ont ensuite poussé les autres à améliorer leur production et à se spécialiser, afin de tirer parti de ces avantages.

Avec des soutiens aussi massifs, combinés aux règles de l'OMC qui poussent à l'ouverture des marchés, les chances de développer une agriculture africaine compétitive sont minces si elle n'est pas davantage subventionnée. Seule solution : des politiques agricoles qui soutiennent résolument les paysans dans nos pays !

Le tableau qui suit présente une vue synoptique des subventions agricoles dans les pays riches et leurs conséquences.

21. Agence nationale de gestion des stocks.

Tableau 3. Les grands systèmes de subventions agricoles dans les pays développés et émergents

Pays	Départ et dénomination	Montants totaux et évolutions en \$	Systèmes utilisés et montants	Filières clés	Impacts principaux
UE	PAC, 1962	40 % budget UE 1970 -1991 : 71,9 Mds 2020 : 52,2 Mds	Paiements directs Régulation de l'offre (quotas) Mesures de stockage Développement rural Soutien agriculture bio Protection de l'environnement	Céréales : blé, maïs, orge Produits laitiers Fruits et légumes Viandes Oléagineux : soja, colza, tournesol Cultures fruitières	Favorise les grandes fermes Modernisation de l'agriculture Surproduction et stockage des excédents Concentration dans les grandes fermes Impact environnemental en positif et en négatif Élargissement de l'UE
États-Unis	Agricultural Adjustment Act, 1933 Farm bill Revision 5 ans	Pic 2005 : 25 Mds 20 Mds en 2020	Paiements directs : 5,3 Mds Soutien des prix : 9,5 Mds Réduction production : 2,2 Garantie des prêts : 3,2 Mds Assurance récolte : 7,1 Mds	Coton Maïs Soja Produits laitiers	Favorise les gros : 10 % les + riches avec 77 % Favorise les cultures à haut rendement et détruit les sols Chute des prix et concurrence déloyale avec autres pays Pesticides et engrais à outrance
Suisse	Via OFAG, 1930 Obligé de quasi l'aligner sur la PAC de l'UE	1995 : 0,607 Mds 2020 : 1,2 Mds	Paiements directs Soutien des prix Aides à l'investissement Fonds pour l'environnement	Production laitière Céréales Fruits et légumes Élevage du bétail	Une agriculture de haute qualité Réduction des écarts de développement entre régions Protection de l'environnement Dépendance à l'Etat Réduction de la compétitivité
Brésil	1980	1986-1987 : 6,8 Mds (3,2 % PIB) 2003 : 15 Mds 2017 : 3 Mds (0,2 % PIB)	Crédits bonifiés Garantie du prix minimum Assurance récolte Exemptions fiscales des intrants	Soja Maïs Coton Canne à sucre	Fortes augmentations de la production Effets négatifs sur l'environnement (déforestation) Fortes augmentations des exportations Renforcement des inégalités
Chine	1950	1990 : 2 Mds 2016 : 25 Mds	1950-1970 : collectivisme et prix garantis 1980-1990 : subvention des prix et intrants 1990-2000 : subventions directes 2000 : Idem+ mesures environnementales	Céréales (riz, blé, maïs) Fruits et légumes Tabac	Surproduction et dumping Impact environnemental négatif Coûts budgétaires élevés Renforcement des inégalités Distorsion sur les marchés

Source : Compilation ADIP (Katia) via CHAT-GBT

Chapitre 3.

FORCES ET FAIBLESSES DES SYSTWÈMES DE SUBVENTION DE L'AGRICULTURE AU BURUNDI

Les systèmes de financement en vigueur au Burundi sont nombreux et variés et il serait prétentieux d'en saisir toute la substance. Avec l'aide d'un consultant, nous avons analysé des projets de la coopération multilatérale (Banque mondiale, Union européenne, FIDA), bilatérale (Belgique, Pays-Bas), des ONG internationales et nationales.

3.1 Les programmes de coopération au développement

L'étude a analysé onze systèmes de financement et d'appuis, dont cinq projets appuyés par le système des Nations unies (Banque mondiale, FIDA), deux programmes de coopération bilatérale et quatre autres mis en œuvre par des ONG internationales, régionales et locales.

Les projets ci-après ont été analysés :

- Projet régional de développement agricole intégré dans la région des Grands Lacs, PRDAIGL : Banque mondiale
- Projet Merankabandi de la Banque mondiale



- Projet d'appui à l'intensification et à la valorisation agricoles du Burundi, PAIVA-B, FIDA
- Projet d'appui à l'inclusion financière agricole et rurale du Burundi, PAIFAR-B, FIDA
- Programme national pour la sécurité alimentaire et le développement rural de l'Imbo et du Moso, PNSADR-IM, FIDA
- Programme d'appui institutionnel et opérationnel au secteur agricole, PAIOSA, Belgique
- Projet d'appui à la productivité agricole au Burundi, PAPAB, cas ADISCO Bubanza : Pays-Bas
- PROMOUVH (Promotion du mouvement Haguruka) Kirimiro et Buyenzi d'ADISCO
- Projet d'appui aux EFICC de Caritas Belgique, DGD belge
- Programme Iteka mungo de Broederlijk Delen et INADES et ADISCO, etc.,
- Projet Tubehoneza de World Vision.

Le choix des programmes n'obéissait à aucune logique. Seuls ceux qui ont accepté de nous ouvrir les portes et nous faire rencontrer leurs bénéficiaires ont été documentés.

Il va de soi que chaque projet a ses points positifs et négatifs, mais nous nous intéressons surtout aux meilleures pratiques, à la fois pour améliorer les conditions de vie des bénéficiaires et sur le plan de la durabilité. Le tableau ci-dessous présente l'essentiel de ces éléments.

Conclusion: on a tout essayé...

Les moyens de la coopération multilatérale:

- Sont essentiellement orientés vers les vulnérables, un peu comme si le Burundi restait toujours en phase post-conflit. Certains vont jusqu'à penser que tous les Burundais sont vulnérables et donc se soucient peu de la durabilité des projets. Tout se fait dans une démarche de totale gratuité très dangereuse;
- D'autres projets ont favorisé des infrastructures importantes et très utiles dont la pérennité n'est pas toujours assurée (périmètres irrigués, aménagements des marais, pistes rurales, infrastructures...);
- La grande majorité des citoyens travaille dans une approche filière marchande, centrée sur le riz et le maïs que la population rurale mange relativement peu;
- La subvention ou plutôt le don des semences et des animaux dans la chaîne de solidarité animale;

Tableau 4. Meilleures pratiques des projets de la coopération au Burundi, en lien avec le financement des ménages

Projet	Intervenant et bailleurs de fonds	Système de ciblage et cible principale	Système de financement des ménages ¹	Meilleure pratique	Facteurs de succès	Facteurs de durabilité
- Projet régional de développement agricole intégré dans la région des Grands Lacs, PRDAIGL	- Banque mondiale	- Petits producteurs disposant d'une moyenne de 0,5 ha, Batwa, déplacés, jeunes en associations - Suivi d'un ciblage communautaire	- Chaîne de solidarité animale bloquée à deux bénéficiaires - Subvention dégressive d'intrants 100 % -50 % -30 %	- Chaîne de solidarité et appuis dégressifs	- Appuis dégressifs	- Chaîne de solidarité - Subventions dégressives - Implication des BPEAE - ACSA avec services payants - Formations
- Projet d'appui à l'intensification et à la valorisation agricole du Burundi (PAIVA-B)	- FIDA	- « Aïsées » (entre 0,5 et 1 ha ; vulnérables (Batwa, veuves, sans terre ; jeunes, familles avec VIH/SIDA)	- Bétail (<i>chaîne de solidarité</i>), semences et plants, subventions en nature <i>des équipements</i> , fonds de garantie, crédits intrants et commerciaux	- Chaîne de solidarité - Appuis selon les catégories - Ciblage communautaire	- Appuis gradués - Contribution de 10 % en numéraire	- Chaîne de solidarité - Subventions dégressives - Implication BPEAE - Formations
- Projet d'appui à l'inclusion financière agricole et rurale du Burundi, PAIFAR-B	- FIDA	- Les producteurs, les OP, les femmes, les jeunes, les micro-entrepreneurs et les vulnérables	- Services financiers - Formation pour l'accès au crédit : contrôle des comptes et plans d'affaire	- Connexion durable à une IMF - Hypothèque graduée selon la catégorie - Garanties ciblées - Crédit - Warrantage	- Formation pour l'accès au crédit : contrôle des comptes et plans d'affaire - Connexion aux IMF - Crédits plutôt que dons	- Formation pour l'accès au crédit : contrôle des comptes et plans d'affaire - Connexion aux IMF - Crédits plutôt que dons
- Programme national pour la sécurité alimentaire et le développement rural de l'imbo rural de l'imbo et du Moso, PNSADR-IM	- FIDA	- Ciblage communautaire : AG collinaire - Petits producteurs, agri-éleveurs, jeunes ruraux sans emploi et des promoteurs ruraux travaillant en amont et en aval des filières	- Chaîne de solidarité, dons, crédit - Étables en dur, équipements aratoires, infrastructures, arbres fruitiers, diffusion de vaches (chaînes de solidarité), accès aux crédits, pistes rurales	- Chaîne de solidarité - Équipements et infrastructures en dur	- Formations d'animateurs indépendants - Infrastructures durables - ACSA - Ciblage d'entrepreneurs plutôt que vulnérables	- Formations - Infrastructures en dur - Chaîne de solidarité - Amélioration de la race

1. Nous ne parlons pas ici des infrastructures qui peuvent devenir très importants et profiter également à l'ensemble des ménages.

Projet	Intervenant et bailleurs de fonds	Système de ciblage et cible principale	Système de financement des ménages ¹	Meilleure pratique	Facteurs de succès	Facteurs de durabilité
- Projet de filets sociaux Merankabandi	- Banque mondiale	- Ménages ayant au moins un enfant de moins de 12 ans, - Frappés de pauvreté monétaire et souffrant de malnutrition chronique - Approche mixte : étude et validation communautaire	- Transfert monétaire (40.000 FBu/ 2 mois) et par ménage AGR - Education financière - Structuration de GECS	- Transfert monétaire - Usage du téléphone portable	- Formations - Transfert non conditionnel	- Formations - Appuis en capital de démarrage
- Programme d'appui institutionnel et opérationnel au secteur agricole, PAIOSA	- ENABEL (coopération bilatérale belge)	- Petits producteurs vivant de l'agriculture familiale, marginalisés des circuits économiques et financiers	- Subventions d'intrants, appui à l'insémination artificielle, constitution de groupes de crédit solidaire - Formation à travers les CEP	- CEP - « Facilitateurs » sélectionnés de façon démocratique, sur base de leur niveau d'intégrité dans la société	CEP, avec « facilitateurs » sélectionnés de façon démocratique, sur base de leur niveau d'intégrité dans la société - Subventions	- Facilitateurs CEP - CEP - Infrastructures - Organisations des producteurs - Collaboration avec acteurs étatiques et non
- Projet d'appui à la productivité agricole au Burundi (PAPAB)	- ADISCO/OXFAM/ ZOA sur coopération hollandaise	- Paysans innovateurs, capables de remorquer les autres - Tous les ménages capables de satisfaire aux exigences du PNSEB (payer la partie non subventionnée) - Ciblage par paysans innovateurs	- Appuis dans la mobilisation des ressources au sein des IGG (GECs) - Formation par paires - Crédits en nature	- Formation psychohumaine - Formation PIP et EFI (élaboration du PIP et du PIC) - Formation par paires - Mobilisation des ressources endogènes	- Formation psychohumaine - Formation PIP et EFI (élaboration du PIP et du PIC)	- Formation psycho-humaine et PIP - Formations des paysans innovateurs - Création de coopératives - Pas de dons, mais crédit sur base de l'épargne au sein des GECs
- Projet ITEKA mu Ngo	- Broederlijk Delen et ses 5 partenaires : INADES, ADISCO, UHACOM, CNAC, CAM	- Les paysans fermentes qui ciblent dix autres	- Formation des groupes d'épargne - Formation EFI - Suivi des exploitations selon la méthode CEF - Structuration et responsabilisation des coopératives	- CEF - Groupes d'épargne et de crédit - Agroécologie	- Formation psycho-humaine - EFI et CEF - GECS	- Formation psycho- humaine - EFI et CEF - Agroécologie - Renforcement des coopératives

Projet	Intervenant et bailleurs de fonds	Système de ciblage et cible principale	Système de financement des ménages ¹	Meilleure pratique	Facteurs de succès	Facteurs de durabilité
- Développement des EFICC	- Caritas Belgique	- Des aisés, des moyennement aisés, des pauvres et des très pauvres avec un accent sur les groupes vulnérables	- Multiplication des semences sélectionnées - Promotion du fumier organique, protection des sols, - Subventions sous forme de petit bétail en chaînes de solidarité - Transferts monétaires aux pauvres - Construction des latrines et des foyers améliorés	- EFICC - Appuis gradués en fonction du niveau de vie	- EFICC qui réduit fondamentalement la vulnérabilité	- Le <i>visionning</i> via la formation psycho- humaine - Pas de dons et responsabilisation - L'EFICC
- Tubehoneza	- World Vision	- Quatre catégories : riches, moyens, pauvres et très pauvres en utilisant un outil de classification : « Participatory Wealth Ranking »	- En fonction du ranking : - les riches impliqués dans la multiplication des semences, et appuyés en intrants agricoles, équipements - les moyens et pauvres reçoivent des intrants agricoles et des animaux (chèvres, porcs et poules) - les très pauvres reçoivent des lapins et bénéficient des transferts monétaires ou du HIMO dans les travaux communautaires - accès au crédit	- Appuis en fonction du ranking	- Appuis en fonction du ranking	

- Le *one shot*, très peu de grands projets étant renouvelés ;
- Tous travaillent sur le *push*²² et rarement, sinon jamais, sur le *pull* (américain).

Les projets de la coopération bilatérale et des ONG veulent surtout renforcer les capacités paysannes :

- La formation/vulgarisation reste au cœur du dispositif d'appuis avec des modèles proches : CEP, CEF, EFI, PIP, etc. ;
- Quelques projets font exception, mais n'ont pas de moyens conséquents et se risquent dans le crédit, mais qui reste peu accessible et souvent mal remboursé, mettant en péril leur durabilité ;
- Le soutien aux tontines sous différentes formes et qui sont en train de se généraliser sur l'ensemble du pays, et deviennent le véritable creuset de l'autopromotion ;
- La chaîne de solidarité animale.

La troisième catégorie veut appuyer les plus entreprenants et recourt surtout au crédit avec ses nombreux défis dans le monde rural : garanties, montants très faibles, durée très limitée, réservé souvent aux activités non agricoles, etc. Le taux de remboursement reste limité, 80 % étant considéré comme bon, malgré la norme de la Banque nationale fixée à 95 % à un mois. On suivra avec intérêt l'expérience du PAIFAR du FIDA et du PADFIN de CORDAID, et les innovations qu'ils cherchent à introduire.

Quelques projets d'appui à l'entrepreneuriat commencent à émerger au sein du FIDA (PRODEFI²³ II, PODER²⁴) et de la BAD (PEAPPJF²⁵) et des ONG, avec de nombreux incubateurs et en tête la MDE d'ADISCO, le BBIN²⁶ en milieu rural.

Les meilleures pratiques que nous avons pu identifier dans le cadre du financement des ménages par les grands projets du gouvernement, soutenus par les PTF, sont :

- la chaîne de solidarité animale
- parfois le métayage/crédit des semences paysannes (mais s'agit-il de semences ?)
- les appuis en fonction des moyens

22. Le *push* consiste à pousser les paysans à adopter de meilleures pratiques et le *pull* leur offre des facilités, surtout des prix qui tirent vers l'adoption de meilleures pratiques.

23. Projet de développement des filières.

24. Programme de développement de l'entrepreneuriat rural.

25. Projet entrepreneuriat agro-pastoral et perfectionnement professionnel des jeunes.

26. Burundi Business Incubator.

- le ciblage communautaire
- le transfert monétaire non conditionnel
- la formation et le coaching en entrepreneuriat
- la participation de l'administration locale
- le renforcement des OP (organisations paysannes)
- la stratégie *Exit* via une OP et/ou le BPEAE²⁷ (très discutable!).

Pour les ONG, on retiendra :

- la formation psycho-humaine (personnelle)
- l'approche exploitation
- les formations par les pairs ou formateurs endogènes (dans le CEP)
- le renforcement des groupes d'épargne et de crédits
- la structuration des populations, surtout au niveau local
- la connexion avec les IMF²⁸ et la caution solidaire
- l'appui dans les chaînes de valeur.

3.2 La subvention des engrais et des semences

L'aide à l'acquisition d'engrais est sans conteste la subvention la mieux pensée, la mieux structurée et la plus efficace dans notre pays. Son succès est dû au fait qu'il a fait l'objet de nombreuses concertations des différentes parties prenantes ; au moins à son départ, des comités multisectoriels de gestion et de suivi avaient été mis en place : le CNFA²⁹ et le CTFA³⁰ qui avaient mis en œuvre des outils et des circuits intéressants pour assurer la transparence du système.

L'abandon du principe de la concurrence qui était d'usage dans la sélection des fournisseurs au profit de FOMI³¹, a malheureusement affaibli les performances du système ; les partenaires techniques et financiers se sont retirés, privant ainsi le pays de ressources importantes. Si l'on peut comprendre la volonté de soutenir une entreprise nationale naissante, il devient difficile de justifier le sous-dosage des engrais, si l'on s'en tient aux formules inscrites sur les sacs ou sur le site internet de FOMI, tel que l'illustre le tableau 5.

27. Bureau provincial de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage.

28. Institution de microfinance.

29. Commission nationale des fertilisants et amendements.

30. Commission technique des fertilisants et amendements.

31. Première usine de fabrication d'engrais organo-minéraux au Burundi : fertilisants organominéraux industriels.

Tableau 5. **Comparaison des doses des engrais standard non enrobées et celles de FOMI**

Nom formule standard internationale	Nom formule FOMI	Dosage de la formule internationale	Dosage de la formule FOMI
DAP	FOMI-Imbura	18 % de N et 46 % de P2O5	9 % N ; 22 % P2O5 ; 4 % K2O ; 13 % CaO ; 2 % MgO
Urée	FOMI-Totahaza	46 % N	21 % N, 8 % K2O, 4 % CaO ; 2 % MgO
KCL	FOMI-Bagara	60 % K2O	11 % N ; 22 % K2O ; 4 % CaO ; 2 % MGO

Ce tableau indique que les formules FOMI dosent moins de la moitié du nutriment principal recherché : P pour le DAP, N pour l'urée et K pour le KCL. Les doses des éléments secondaires présentes dans les formules FOMI restent plutôt faibles. La plus-value devrait néanmoins être recherchée dans la matière organique ajoutée qui contribue à l'amélioration des propriétés physiques et biologiques des sols, mais nous ne disposons pas d'étude sur cette question qui pourrait s'avérer importante.

Suite aux protestations des agriculteurs et en particulier des riziculteurs, les doses recommandées ont dû être revues à la hausse. Mais des voix se font toujours entendre.

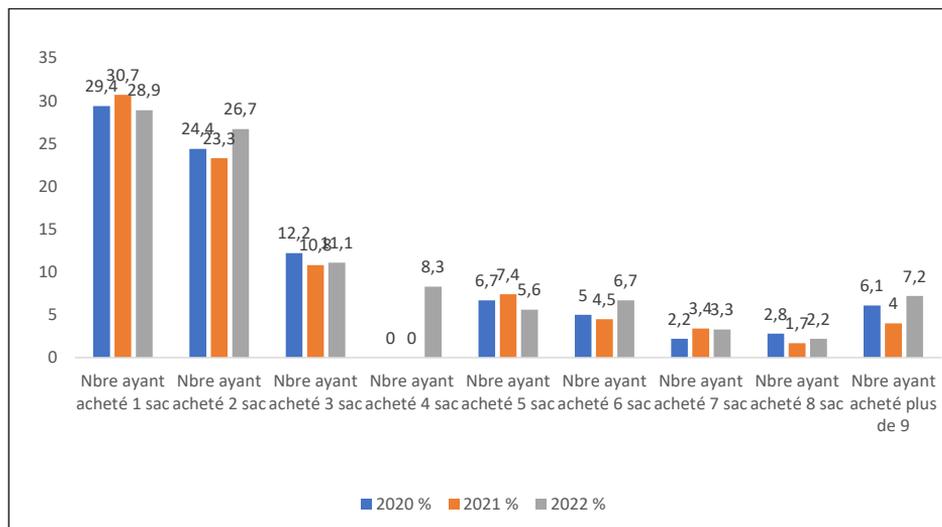
Le second point sensible aura été la création d'un marché parallèle que cherchait justement à casser le PNSEB³². Les paysans ont acheté des engrais avec des fonds avancés par des commerçants et pour leur compte ; ces derniers les ont ensuite détaillé à un prix plus élevé. C'est ainsi qu'au cours des années 2019, 2020 et 2021, dans les communes de Gitega, Nyabihanga et Ndava, 62% des paysans interrogés déclarent avoir acheté des intrants dans ces conditions, pour trois raisons principales : arrivée tardive des engrais, quantités insuffisantes distribuées par le circuit officiel et incapacité d'acheter tout un sac par les ménages pauvres. La quasi-totalité de ces familles affirme néanmoins qu'en 2022 et 2023, la situation s'est fortement améliorée et seuls 7% des personnes interrogées auraient encore réussi à s'en procurer chez des commerçants, souvent sur des stocks des années antérieures.

Malgré un système salué par tous, il apparaît très clairement que les plus pauvres n'arrivent pas à se procurer ces engrais, ou simplement n'en utilisent qu'à très faible dose – une pratique finalement peu efficace.

32. Programme national de subvention des engrais.

Le diagramme ci-après présente pour les trois dernières années le nombre de sacs achetés dans ces communes.

Schéma 2. Moyenne du nombre de sacs d'engrais achetés par les agriculteurs entre 2020 et 2022



La très grande majorité des paysans (55 %) achètent seulement un (30 %) ou deux (25 %) sacs.

Les focus groups ont fait remarquer que s'il n'y avait eu le projet de l'ONG «One acre Fund Tubura», très actif dans ces communes, la situation serait encore pire. Cette organisation propose aux paysans des paiements échelonnés sur 3 à 4 mois, ce qui a permis d'améliorer considérablement le recours aux engrais, ainsi que la production du maïs et du haricot. Si au départ du projet, il était prévu de payer un taux d'intérêt et qu'on voulait rendre le système progressivement pérenne, une intervention musclée du ministère de l'époque les en a dissuadé avant de les autoriser à nouveau, du moins pour ceux qui achètent plus d'un sac.

Le succès de Tubura est incontestable aux yeux des paysans, même si les coûts de gestion d'un tel système pourraient se révéler particulièrement élevés. Les populations se sont d'ailleurs plaintes que l'ONG ne reçoive pas tous les engrais commandés, contrairement aux points de vente des zones et des communes.

L'expérience montre aussi clairement les limites du crédit, y compris à taux zéro, dans l'amélioration de la production agricole.

Malgré le grand succès de la subvention des engrais, cette dernière ne suffit pas pour assurer une production agricole correcte. Pour beaucoup d'observateurs, la limite majeure pourrait être plutôt la fumure organique – le Sénégal aurait commencé à la subventionner au même titre que la chimique! –, les semences et en particulier des cultures «monétaires» (ananas, maracuja, prunier), l'acquisition d'animaux, la main-d'œuvre surtout pour les femmes, la location de la terre, etc.

On ne pourra pas non plus passer sous silence le poids que fait peser cette subvention sur le budget du ministère depuis la guerre russo-ukrainienne qui représente près de la moitié du budget du ministère en charge de l'agriculture, le niveau de subvention étant passé de 40% à près de 90% en 2022-2023. Difficile dans ces conditions de parier sur la pérennité d'un tel mécanisme que le ministère cherche à réformer. Espérons que la baisse des cours sur le marché international, si elle se maintient, va desserrer quelque peu l'étau.

3.3 Les coopératives Sangwe

Ces coopératives représentent sans conteste le mécanisme de subvention direct des ménages le plus important du pays. Il est ici question d'un montant de 10 millions de francs par colline, soit près de 30 milliards au total. Le budget 2023-2024 vient de relever ce montant à 89 milliards.

Si la première année de ces coopératives a été difficile pour des raisons compréhensibles – maîtrise du mécanisme, assimilation à une initiative du parti au pouvoir par certains, mécanismes de suivi, formation des cadres en charge du suivi, détournement de fonds par-ci par-là –, le système s'est considérablement amélioré en seconde phase et augure de bons résultats. Ces fonds bénéficient d'un contrôle devenu progressivement rigoureux de l'ANACOOOP³³, aujourd'hui dotée de ressources et de compétences quoique perfectibles, mais surtout majeur, elles peuvent compter sur la surveillance des autorités publiques.

Le mécanisme est donc perfectible comme toute œuvre humaine, mais il prouve au moins que le Burundi peut durablement aider son agriculture par des subventions directes.

Sans vouloir nous livrer à la critique d'un mécanisme que nous ne maîtrisons pas, il nous semble qu'il pourrait être corrigé sur un point, à savoir l'affectation d'un montant unique à la colline sans tenir compte de sa population ou du nombre de coopérateurs.

33. Agence nationale de promotion et de régulation des sociétés coopératives.

3.4 Le projet des filets sociaux Merankabandi et les transferts monétaires des autres projets

Nous n'avons pas pu accéder à des informations clés concernant le projet de filets sociaux Merankabandi, à part quelques précisions sur le site internet. Nous aurions en particulier souhaité accéder à son évaluation finale.

Les bénéficiaires que nous avons pu contacter ont un avis unanime. Au moins 60 %, sinon plus d'entre eux seraient sortis de l'extrême pauvreté dans laquelle ils étaient plongés. Sur une période de trente-six mois, un montant de 20.000 BIF/mois, ou plus exactement de 40.000 BIF tous les deux mois, a été transféré aux ménages, soit une somme proche de 720.000 BIF (soit 240 dollars US). Un appui dit de finalisation en trois tranches leur a également été attribué (50.000-100.000-40.000 BIF)

Lors de consultations préliminaires par des experts de la Banque mondiale, nous avons vivement critiqué le choix d'opérer des transferts monétaires inconditionnels. Mais les bénéficiaires estiment unanimement qu'il faut les laisser décider de l'activité à réaliser, c'est très important. Une femme nous confiait : *« Je ne pouvais pas sortir au milieu des autres, avec un pagne en lambeau, ou je ne pouvais pas travailler sans d'abord me faire soigner ou sans manger. Et pourtant, les agents de développement nous recommandaient de prioriser les activités génératrices de revenus. »*

Nous avons eu le privilège d'accompagner pour le compte de la Fondation Roi Baudouin, pendant près de quatre ans, un autre projet d'appui aux populations vivant dans l'extrême pauvreté ; ce programme est porté par l'organisation François-Xavier Bagnoud (FXB) et là encore, le financement d'AGR³⁴ combiné à de nombreuses formations – en particulier sur l'estime de soi – a permis à 75 % d'entre eux de s'arracher à la misère, avec de fortes chances de s'en sortir définitivement. Les projets qui étaient réfléchis par des membres de l'organisation, certes de manière participative – en l'occurrence la culture du riz sur des parcelles louées –, ont eu nettement moins de succès.

Malheureusement, une bonne partie des bénéficiaires de ces projets ne semble pas avoir abandonné la mentalité de mendicité et réclame sa pérennisation, des appuis plus conséquents et en particulier la construction de maisons en dur.

Concernant de tels programmes, voici les enseignements qui se dégagent : il est important de laisser les gens déterminer leurs priorités, de

34. Activités génératrices de revenus.

travailler sur la question de l'estime de soi, de les aider à rentrer dans des systèmes d'épargne-crédit et de solidarité et, surtout, de les encourager à réfléchir à des projets plus durables. Nous y reviendrons.

3.5 Les achats des récoltes ou la stabilisation des prix (ANAGESSA)

À l'instar des pays émergents et développés, le Burundi expérimente depuis 2021 au sein de l'ANAGESSA (Agence nationale de gestion du stock stratégique alimentaire) un système de soutien et de stabilisation des prix. L'idée est d'acheter plus cher la production des paysans que ces derniers ont tendance à brader à vil prix au moment de la récolte, puis de la revendre à un prix inférieur au marché spéculatif quelques mois plus tard lors des semailles.

Ce mécanisme d'intervention sur les prix est très complexe, puisqu'il s'attaque aux règles bien rodées de l'offre et de la demande. Les résultats actuels de l'ANAGESSA restent limités à cause de facteurs exogènes (tutelle, conservation, détournements de fonds), mais devraient assez rapidement s'améliorer.

Le dispositif de l'Agence est précieux dans la mesure où il pourrait servir de base pour une évaluation objective de la production d'un ménage, au moins pour le maïs et le haricot, afin d'imaginer ensuite un mécanisme de subvention directe. La question reste néanmoins complexe et se heurte à un problème, la disponibilité de hangars pour stocker toute cette récolte.

Chapitre 4.

RECHERCHE-ACTION SUR LES SYSTÈMES DE FINANCEMENT DIRECT DES MÉNAGES, PAR L'ADIP

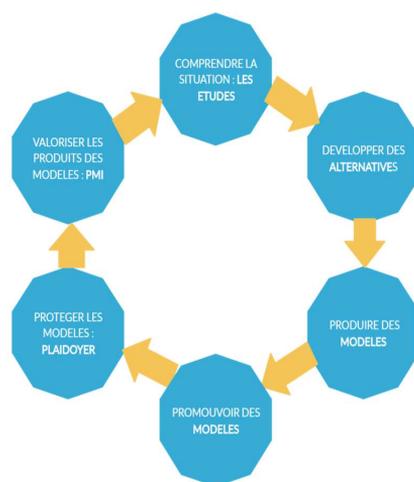
L'Association pour la dignité paysanne (ADIP) est un nouveau-né dans le paysage des organisations d'appui au monde rural burundais. Mais elle bénéficie de la grande expertise de ses fondateurs qui sont presque tous de hauts responsables des programmes de développement rural, ainsi que de son grand frère et parrain ADISCO, initié par la même personne.

L'ADIP a été créée dans le but d'expérimenter les pistes préconisées par le livre *Pour la dignité paysanne* de Deogratias Niyonkuru. Les premiers financements, acquis grâce aux ventes de cet ouvrage, ont ensuite été complétés par des fonds de la Fondation Roi Baudouin (Belgique), rejointe plus tard par la coopérative internationale Philea, sur des fonds de la Fédération genevoise de coopération (FGC), en Suisse.

Contrairement à son parrain ADISCO et à la grande majorité des organisations d'appui au monde rural qui cherchent à accompagner un grand nombre de paysans, l'ADIP veut rester une structure pointue de petite taille. Après avoir étudié, expérimenté, testé des modèles de développement, elle va les proposer aux décideurs et aux programmes de développement qui ont les moyens pour les porter à plus grande échelle. L'ADIP se comporte donc un peu comme une *start-up*. Sa stratégie se décline dans les étapes suivantes :

Toujours en partenariat avec les paysans :

- ▶ Comprendre les situations que vivent les paysans par **les études, les analyses et la recherche-action** ;
- ▶ Tester des améliorations et proposer **des alternatives** ;
- ▶ Produire **des modèles** durables, repliables, susceptibles d'être portés à plus grande échelle et qui améliorent fondamentalement le mieux-vivre et le vivre ensemble des populations rurales ;
- ▶ **Promouvoir** ces modèles par du conseil aux décideurs et aux autres acteurs de développement ;



- ▶ **Défendre les intérêts des paysans et des paysannes** par le plaidoyer et le lobbying ;
- ▶ Promouvoir **des systèmes organisationnels et partenariaux innovants** qui améliorent la plus-value des paysans dans la chaîne des gains, grâce à des prises de participation dans **les PMI** qui valorisent la production paysanne.

L'ADIP conduit actuellement un seul projet dénommé RAFI-DESTIM : Recherche des alternatives de financement innovant et de développement des exploitations familiales intégrées par la stimulation mutuelle, avec pour objectif global de contribuer à l'amélioration durable de la dignité paysanne, et l'objectif spécifique de promouvoir des

modèles multiformes (agricoles, de financement et organisationnels) qui contribuent à l'amélioration du vécu et du vivre ensemble des petits paysans burundais. Le projet se déroule dans la région du Kirimiro sur les communes Nyabihanga, Ndava et Gitega. Il travaille avec 720 paysans à raison de 240 par commune.

Le projet s'articule autour des quatre résultats ci-après :

- La recherche-action sur des systèmes de financements alternatifs des exploitations familiales (EFI), suivie de leur systématisation, puis du plaidoyer pour leur adoption par les programmes et politiques nationaux ;
- L'expérimentation des meilleurs choix et combinaisons des spéculations pour assurer la continuité de l'alimentation, des revenus et de la fertilité ;
- Le plaidoyer politique pour que les politiques et programmes agricoles deviennent plus favorables aux petits paysans ;
- Le travail sur les prises de conscience et les pratiques qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie, la solidarité et le sens de la dignité.

4.1 Recherche-action sur les financements alternatifs innovants

L'hypothèse qui sous-tend cette recherche et qui est fortement explicitée dans l'ouvrage *Pour la dignité paysanne*, est la suivante : les paysans pauvres sont soumis à de très nombreuses sollicitations qui happent toute ressource générée, créant ainsi un cercle vicieux de la pauvreté qu'il est très difficile de quitter et qui expliquerait, du moins en partie, pourquoi les projets de développement ne sont pas suivis d'effets durables.

Notre première stratégie consiste à isoler et rendre les fonds destinés au développement agricole inaccessibles au bénéficiaire en le protégeant par un autre fonds d'épargne et de crédit et de solidarité auquel il peut recourir en cas d'urgence.

L'objectif ultime est de constituer un « **fonds pérenne intrants** » qui permet au paysan en début de saison de disposer des moyens nécessaires pour accéder aux intrants, équipements et main-d'œuvre nécessaires pour investir de façon optimale dans son exploitation.

Comme les épargnes dans les systèmes communautaires restent faibles, les épargnes paysannes sont « matchées », c'est-à-dire multipliées par deux, trois ou quatre et remboursées tout au long de la saison agricole sur six mois.

La recherche actuelle compare le matching des systèmes rotatifs (*ikirimba*) et des systèmes accumulatifs (système d'épargne et de crédit communautaires de type VSLA, SILC, etc.) chez les paysans pauvres et ceux qui le sont un peu moins, en comparant les ménages dirigés par des femmes ou des hommes, les ménages jeunes et moins jeunes.

Les paysans sont libres d'investir à la fois les épargnes, les crédits et le matching dans une activité de leur choix, à condition qu'elle soit agricole et contribue au développement de leur exploitation familiale intégrée (EFI). Il s'agit donc d'un **appui semi-conditionnel**. Les bénéficiaires sont formés à la mise en place et la gestion des EFI, et accompagnés dans l'élaboration de leur plan de développement sur trois à cinq ans. Le paysan remet néanmoins en début de chaque saison un projet chiffré, en pointant les améliorations qu'il compte apporter et en précisant le montant de sa propre contribution et celle qui sera demandée sur le matching.

Le nouveau système en cours d'expérimentation porte sur le **micro-fonds d'investissement**. Voici l'idée de base : comme les moyens limités du paysan ne lui permettent pas d'optimiser son système d'exploitation et comme l'accès au crédit est difficile et comporte un réel risque, il s'agira de cofinancer l'exploitation avec lui ; mais cela signifie aussi qu'on va partager à la fois le risque et le résultat en fonction de l'apport de chacun. Le petit paysan est ainsi amené à expérimenter le modèle du capital-risque, bien connu des banquiers.

4.2 Recherche-action sur les systèmes d'exploitation

Il s'agit d'identifier les combinaisons agricoles qui assurent le mieux des revenus réguliers, une alimentation de qualité et une fertilité améliorée.

Les exploitations des paysans sont suivies et sur base de leurs performances, nous essayons d'identifier les spéculations qui justifient la différence avec d'autres, sur ces trois paramètres de la continuité.

Sur base des résultats obtenus au cours de la première phase, un certain nombre de paysans sera accompagné sur un modèle bien identifié, afin de pouvoir modéliser ces combinaisons. La recherche sera conduite en partenariat avec l'Université du Burundi.

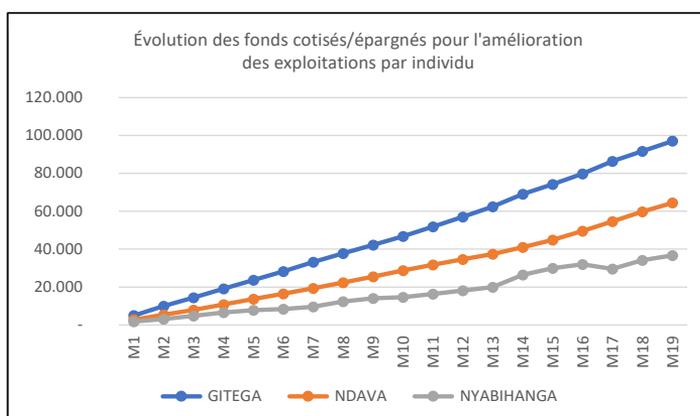
4.3 Les principaux résultats de la recherche

4.3.1 L'amélioration continue de l'épargne et la constitution du fonds pérenne intrants

Le système d'épargne et de crédit est bien maîtrisé par les bénéficiaires et a permis une croissance continue des économies, une participation exemplaire des membres et un taux de remboursement proche de 100 %, sauf dans la commune Nyabihanga où notre animateur a développé un système sophistiqué de tricherie et de détournement des fonds. Plusieurs *stimuli* justifient ces performances :

- la crainte de perdre les épargnes des six premiers mois, déposés comme garantie ;
- la crainte de ne plus accéder au matching de ses épargnes ;
- la forte pression sociale du groupe au sein du GSEM.

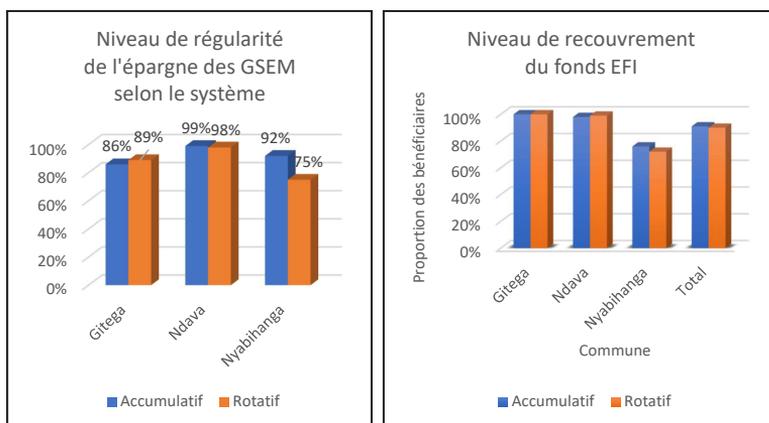
Les schémas et tableaux ci-dessous illustrent quelques-unes de ces performances à la fin de la première phase du projet en 24 mois seulement.



L'épargne cumulée réalisée à Gitega est proche de 100.000 francs, 65.000 BIF à Ndava et 37.000 à Nyabihanga ; le système rotatif semble légèrement plus performant.

Néanmoins, une grande disparité s'observe entre des paysans aisés qui concentrent la grande majorité de cette épargne et ceux plus pauvres, avec une médiane qui n'atteint même pas la moitié de la moyenne. Un point auquel il faudra être attentif dans les années à venir.

Le niveau d'épargne des femmes reste également bien inférieur à celui des hommes et interroge quant à la gestion des revenus dans les ménages. Ce sont ces montants qui leur permettront de financer progressivement leurs exploitations sans recourir à du crédit externe.



Les histogrammes ci-dessus présentent le niveau de régularité de l'épargne obtenue en comparant le montant qu'ils devaient épargner/cotiser avec celui qu'ils ont économisé, ainsi que le taux de recouvrement des crédits accordés.

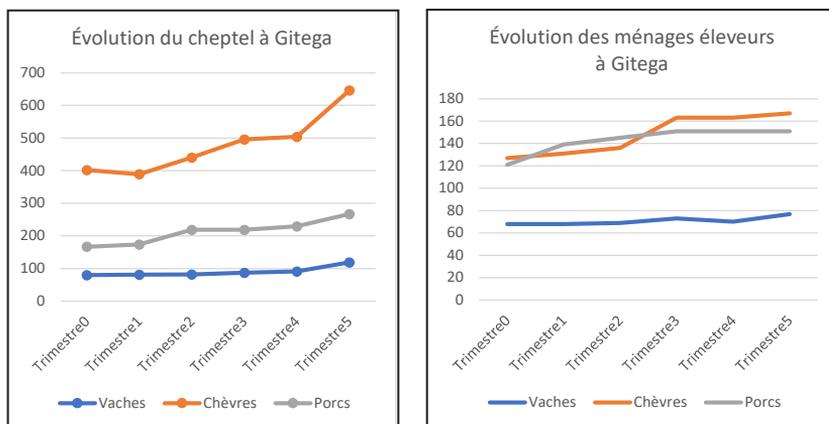
Ces taux très élevés (plus de 95% dans les communes de Gitega et Ndava) garantissent la pérennité du système qui peut continuer à s'autofinancer sans apport externe considérable.

La situation de la commune de Nyabihanga s'explique par les détournements de fonds dont est responsable un animateur du projet, avec une importante leçon apprise : la nécessité de mettre en place un système de paiement sans argent liquide, de quoi s'assurer que les fonds arrivent directement chez le bénéficiaire, sans intermédiaire.

4.3.2 Amélioration de l'élevage

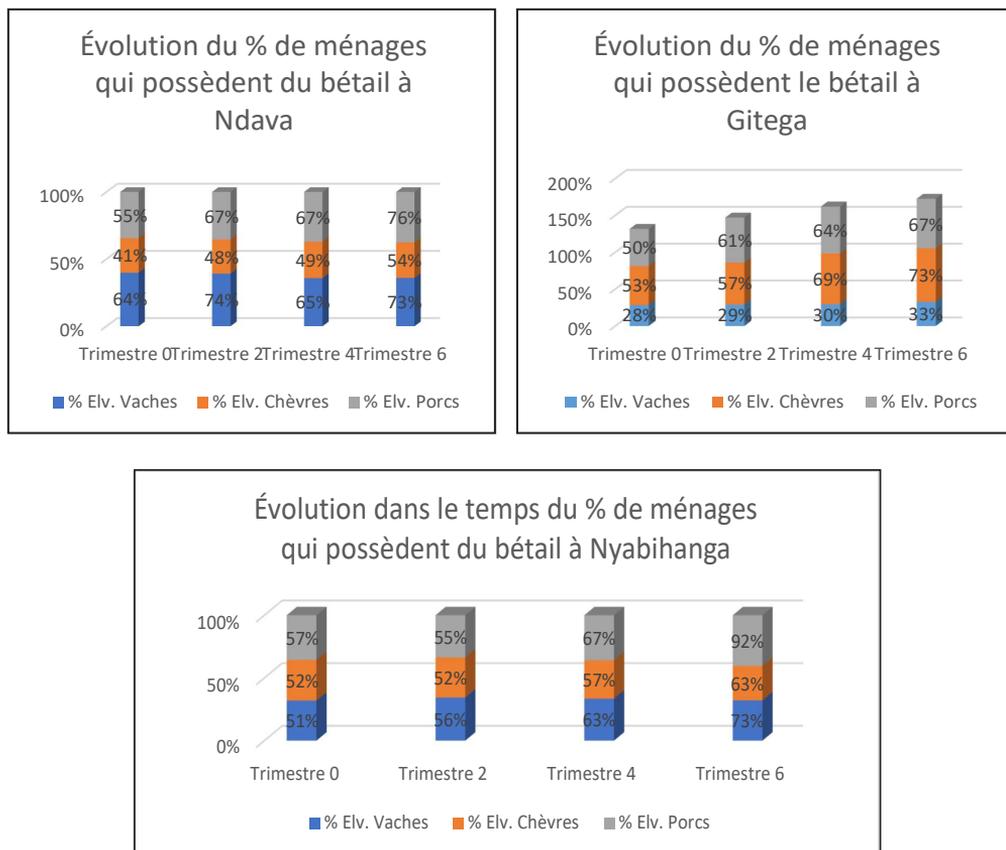


Le projet a contribué à améliorer sensiblement le cheptel et les exploitations, comme l'indiquent les schémas et tableaux ci-dessous.



Le nombre de chèvres a été multiplié par 1,65, celui des porcs par 1,4 et celui des vaches par 1,48. Le nombre d'éleveurs par contre n'a pas suivi les mêmes courbes ; on note des progressions de 1,25 pour les éleveurs des chèvres, 1,31 pour ceux des porcs et 1,32 pour les vaches. Cette différence entre la progression des animaux et celle des éleveurs s'explique : les plus riches augmentent plus rapidement leurs troupeaux.

Les histogrammes ci-dessous visualisent encore mieux la progression des bénéficiaires éleveurs dans les trois communes d'intervention en fin de première phase.



Dans toutes ces communes, la progression des porcs est impressionnante, suivie de celle des chèvres, puis des vaches. Il faut souligner que ces acquisitions de bétail se font par achat par les membres et non par distribution, comme c'est la pratique dans la majorité des projets.

4.3.3 L'amélioration des exploitations familiales agricoles

Les tableaux ci-après présentent l'évolution de quelques indicateurs des exploitations familiales, et la décomposition par ménage.

Tableau 7. **Évolution de quelques indicateurs des exploitations familiales en général**

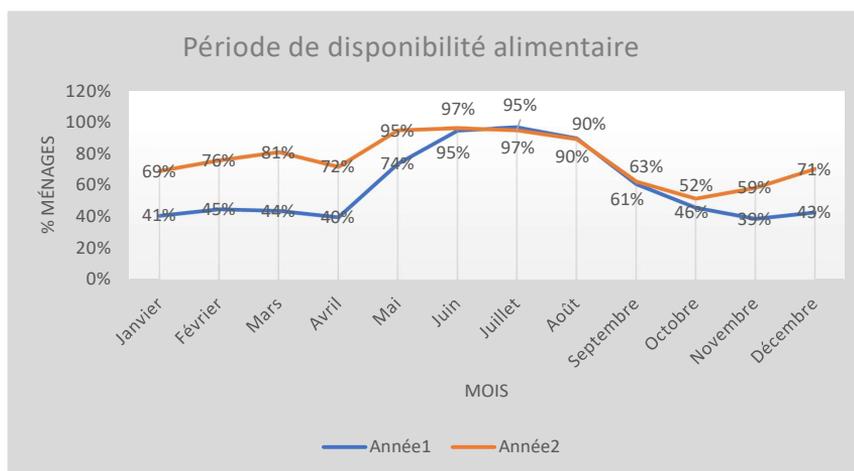
Commune	Référence	Pieds de bananiers	Fossés antiérosifs (en m)	HAE (en m)	Arbres fruitiers	Compos-tières ¹	Arbres agroforestiers	Arbres forestiers
Gitega	Début	578	430	1.381	1.992	217	549	1.148
	Aujourd'hui	7.766	23.960	19.965	12.326	521	18.840	71.037
	Accroissement	7.188	23.530	18.584	10.334	304	18.291	69.889
Ndava	Début	456	277	3.193	244	160	4.347	1.459
	Aujourd'hui	5.085	15.053	34.289	8.656	297	7.018	10.356
	Accroissement	4.629	14.776	31.096	8.412	137	2.671	8.897
Nyabihanga	Début	917	1.424	988	1.255	83	279	272
	Aujourd'hui	1.865	310	3.070	3.118	170	3.935	6.053
	Accroissement	948	- 1.114	2.082	1.863	87	3.656	5.781

Tableau 8. **Évolution des moyennes de spéculations de l'EFI par ménage**

Commune	Référence	Moyenne par ménage						
		Pieds de bananiers	Fossés antiérosifs (en m)	HAE (en m)	Arbres fruitiers	Compos-tières	Arbres agroforestiers	Arbres forestiers
Gitega	Début	2	2	6	8	0,9	2	5
	Aujourd'hui	33	101	84	52	1,42	79	298
	Accroissement	31	99	78	43	0,52	77	294
Ndava	Début	2	1	13	1	0,67	18	6
	Aujourd'hui	22	65	148	37	1,33	30	45
	Accroissement	20	64	135	36	0,66	12	39
Nyabihanga	Début	9	14	10	12	0,81	3	3
	Aujourd'hui	12	2	19	20	1,04	25	38
	Accroissement	3	-12	10	7	0,23	22	35

Au-delà de ces chiffres, le schéma ci-dessous fait ressortir une excellente amélioration sur le plan de la disponibilité alimentaire, certainement le critère clé pour évaluer les effets du projet. La différence entre le pourcentage des ménages qui déclarent disposer d'assez de nourriture la 1^{ère} année (2021-2022) et la suivante (2022-2023), peut atteindre jusqu'à 30%.

Les tableaux 7 et 8 indiquent une progression impressionnante des composantes résilientes dans les exploitations des paysans accompagnés, qui explique largement l'amélioration des revenus. Le nombre de bananiers a augmenté de 2 à 15 fois, la longueur des fossés antiérosifs de cinquante fois, les haies antiérosives sont 14 fois plus nombreuses, les arbres fruitiers 7 fois, le compostage 2 fois, les arbres agroforestiers 40 fois et les arbres forestiers près de 60 fois.



Ces chiffres témoignent, de façon spectaculaire, qu'il est possible de développer rapidement les exploitations paysannes et que le financement direct des ménages – avec des montants relativement réduits – améliore considérablement leurs moyens d'existence.

Si l'on considère qu'un pied de bananier génère au minimum 30.000 francs par an, les 31 bananiers/ménage de plus à Mubuga (Gitega), 20 à Ndava génèrent une plus-value annuelle respective de 930.000 BIF et de 600.000 BIF. Il s'agit en plus d'une production très continue tout au long de l'année.

Sachant que l'essentiel des arbres fruitiers est composé d'avocats dont les prix ont flambé – un arbre peut produire chaque année des fruits pour 300.000 francs et même plus –, on peut facilement supputer les retombées d'un tel modèle.

Quant au compostage et aux fossés antiérosifs, ils améliorent très sensiblement la fertilité des exploitations, tandis que les arbres forestiers viennent soulager le travail des femmes qui recherchent du bois de chauffage, sans oublier les effets positifs sur l'environnement et les revenus.

4.3.4 L'amélioration des revenus

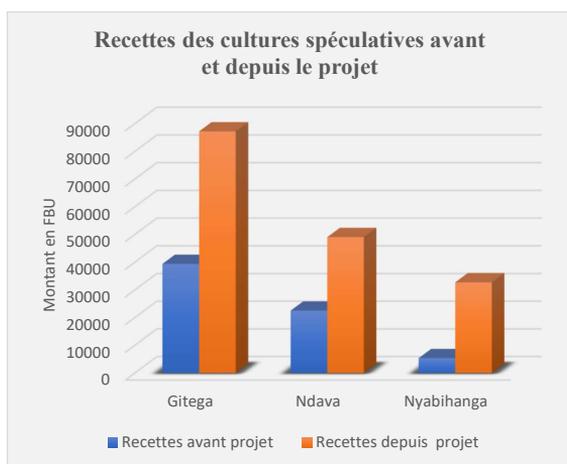
Le tableau qui suit présente l'amélioration des revenus agricoles bruts, suivi d'une comparaison hommes-femmes.

Tableau 9. **Progression des revenus agricoles bruts et prise en compte du genre**

Commune	Année1		Année2		Augmentation moyenne	Augmentation médiane
	RBA moyen	RBA médian	RBA moyen	RBA médian		
Gitega	1.444.697	902.500	2.770.763	1.871.500	1,92	2,07
Ndava	693.625	495.000	1.502.421	1.120.000	2,17	2,26
Nyabihanga	635.973	417.000	1.510.240	1.060.000	2,37	2,54
Global	943.400	590.000	1.977.369	1.349.750	2,10	2,29
RBA : Revenu brut agricole						
<i>Selon genre</i>						
	Année1		Année2			
Sexe	RBA moyen	RBA médian	RBA moyen	RBA médian	Augmentation moyenne	Augmentation médiane
Masculin	1.175.960	801.000	2.525.350	1.614.000	2,15	2,01
Féminin	788.566	494.250	1.629.281	1.232.504	2,07	2,49

Ces chiffres, très parlants, soulignent combien le niveau des revenus s'est accru au cours du projet.

Une enquête réalisée par des étudiants du département de socio-économie rurale a permis de mettre en exergue le rôle joué par les cultures spéculatives.



Quel que soit le montant épargné, ce graphique indique une évolution importante des recettes tirées des cultures spéculatives qui sont passées d'une moyenne de 15.000 francs à 50.000, avec des différences notables entre les communes :

- De 39.348 à 87.173 BIF à Gitega
- De 22.479 BIF à 49.000 à Ndava
- De 5.337 à 32.697 BIF à Nyabihanga

Toutes ces données indiquent que le revenu a plus que doublé en deux ans. Un bémol néanmoins. Comme dans la plupart des projets, le système a surtout profité aux plus riches ; c'est le cas de tous les systèmes de

soutien directs aux ménages. Même si l'accroissement de la moyenne pour les femmes n'est que de 2,0 (un doublement), celle de la médiane est supérieure à celle des hommes (2,01 contre 2,47), ce qui signifie que les femmes les plus pauvres progressent plus vite que les hommes les moins nantis.

Au-delà des revenus, le projet a eu un impact très important sur les conditions de vie comme l'indique le tableau qui compare la situation de référence et les deux années du projet.

4.4 Les changements induits par le projet

Nous reprenons dans le tableau 10 (pages suivantes) quelques indicateurs des changements majeurs que nous suivons.



Indicateur		Unité	Valeur Baseline	A1	A2
Capital humain					
1.	Proportion de ménages ayant une mutuelle de santé (mutuelle sans but lucratif)	%	8	6	6
2.	Proportion de ménages pouvant assez facilement couvrir des soins de santé de 100.000 francs	%	2	13	14
Capital économique et vulnérabilité					
Hygiène et habitat					
3.	Proportion de ménages atteignant la note de sept sur dix sur l'habitat	%		19	37
4.	Proportion de ménages atteignant la note de sept sur dix dans les toilettes	%		48	46
5.	Proportion de ménages ayant des compostières	%	61	92	96
Élevage					
6.	Proportion de ménages ayant soit une vache, ou plus de trois chèvres, ou plus de trois porcs	%	49		73
Moyens de déplacement					
7.	Proportion de ménages ayant au moins un moyen de déplacement	%	17	22	25
Accès à l'information et moyens de communication					
8.	Proportion de ménages ayant une radio	%	40	46	59
9.	Proportion de ménages ayant un téléphone	%	59	74	74
Épargne					
10.	Proportion de ménages ayant une épargne de plus de 200.000 BIF	%	3	24	37,5
11.	Épargne moyenne des ménages	BIF	32.000	166.967	313.711
Capacité de scolarisation					
12.	Proportion de ménages pouvant assez facilement couvrir les frais de scolarisation de tous leurs enfants en primaire	%	64	60	81
Alimentation					
13.	Nombre moyen de repas/jour	Repas	2	ND	2
14.	Nombre moyen de repas viande/mois	Repas-viande	2	ND	1
Gestion de l'exploitation					
15.	Proportion de ménages dont toute l'exploitation est protégée contre l'érosion	%	23	44	57
16.	Proportion de ménages ayant plus de dix arbres fruitiers	%	12,5	16	23,5
17.	Proportion de ménages ayant plus de 50 arbres agroforestiers	%	3,3	13	19
18.	Proportion de ménages ayant plus de 100 arbres forestiers	%	10	ND	81
19.	Proportion de ménages ayant facilement accès au bois de chauffage	%	12,5	61	70
20.	Proportion de ménages ayant de la fumure pouvant couvrir toute l'exploitation	%	12	39	35

	Indicateur	Unité	Valeur Baseline	A1	A2
21.	Proportion de ménages pouvant couvrir tous les besoins en engrais	%	35	43,5	62
22.	Proportion de ménages ayant plus de trois cultures spéculatives	%	27	35	57
Revenus annuels					
23.	Revenu moyen annuel des cultures spéculatives/ménage	BIF	177.985	192.526	409.606
24.	Revenu moyen annuel des ménages (monétaires)	BIF	320.126	1.092.794	2.405.007
Capital social					
25.	Nombre moyen de ménages amis	Ménages	26	33	36
Capital politique					
26.	Proportion de paysans ayant des responsabilités socio-politiques	%	51	58	49
Capital spirituel					
27.	Proportion de bénéficiaires faisant du bénévolat	%	28	92	95
Qualité de vie					
28.	Nombre moyen de pagnes que reçoivent les femmes annuellement pour les ménages accompagnés	Pagnes	1	1,5	2

4.5 Les défis rencontrés

La recherche-action a fait face à de nombreux défis; on citera surtout:

- Une faible formation des paysans et parfois du personnel qui nécessite d'organiser de nombreuses formations et missions de suivi;
- Quelques détournements de fonds par les animateurs et les leaders paysans, ce qui nous oblige à mettre en place un système de paiement sans liquide;
- Plusieurs détournements de l'objet du matching, ce qui nous amène également à un système de paiement sans cash;
- Processus de recherche-action très lourd, mais il s'agissait justement d'aboutir à une proposition qui deviendrait ensuite plus souple; le système sera allégé une fois les options issues de la recherche levées.

Ces défis sont précieux et nous aideront à améliorer les différents dispositifs. Une plus-value que nous permet la démarche de recherche-action.

Chapitre 5.

LE BURUNDI DISPOSE-T-IL DE RESSOURCES POUR LE FINANCEMENT DIRECT DES MÉNAGES ET SI OUI, QUELS MÉCANISMES ?

Au moment où les pays développés et émergents subventionnaient sans compter leurs secteurs agricoles, les politiques d'ajustement structurel des années 80-90 se sont employées à détruire tous les mécanismes de soutien aux agricultures des pays pauvres afin de rétablir les équilibres macroéconomiques.

Ces préceptes ont fortement renforcé la dépendance des sociétés africaines aux exportations des pays du Nord, le cas du poulet, du lait, du pain étant devenus les plus emblématiques.

Or, hasard du calendrier ou choix géostratégique, c'est précisément à cette période que les pays émergents et développés ont fourni les subventions les plus importantes à leurs agriculteurs.

La situation a légèrement évolué depuis quelques années, mais aucun pays n'a osé franchir le pas pour passer à la subvention directe des ménages. Les explications avancées sont du genre : « *Les paysans ne savent pas gérer, l'argent va être détourné vers les urgences, ils ne connaissent pas leurs priorités et ce sont les experts qui doivent les leur montrer...* »

Toutes ces idées reçues ont été battues en brèche par les projets de transferts monétaires, aujourd'hui portés par la même Banque mondiale, les subventions des engrais et des semences dans plusieurs pays ou au travers de nombreux programmes de développement, la petite expérience d'ADIP et d'autres organisations mieux loties financièrement.

La question qui demeure est celle de la disponibilité des ressources et celle, en corollaire, du dispositif à mettre en place pour des paysans qui ne sont pas outillés pour chiffrer leur production et leurs superficies, ou qui autoconsomment l'essentiel de ce qu'ils ont produit – des éléments sur lesquels se fondent les subventions dans les pays développés.

5.1 Le pays dispose-t-il des ressources nécessaires ?

La subvention du projet Merankabandi est de 240.000 BIF/an sur trois années, celle d'ADIP varie entre 50.000 et 120.000 par saison, soit un montant annuel oscillant entre 100.000 et 240.000 BIF. Celles des coopératives

Sangwe vont de 100.000 à 300.000 par an, selon la taille de la colline et le nombre d'adhérents.

Les appuis directs qu'a apportés l'ADIP ont montré que des montants réguliers en début de saison, entre 40.000 et 120.000 BIF, étaient capables d'impulser d'importants changements dans les exploitations familiales ; ce qui compte, c'est la régularité, il faut éviter des mesures de type « *one shot* ».

La subvention pratiquée au Burundi pourrait donc se situer, en moyenne, autour de 50.000/saison soit 100.000 par an (pour les deux grandes saisons). Elle n'est pas censée résoudre tous les problèmes des agriculteurs, mais constitue un incitant important (« *a pull* », dans le vocabulaire américain). Elle ne dépasse guère 40 % dans la PAC européenne et reste souvent plafonnée à 25 %.

Le soutien ne doit pas être aveugle, mais proportionnel à l'effort consenti par le bénéficiaire, soit en termes d'épargne, de production, de superficie emblavée, etc. La subvention doit néanmoins rester non conditionnelle, le paysan étant libre de décider de son affectation, à condition de rester dans le secteur agricole au sens large. Les paquets uniques devraient être évités.

Avec une population de 12 millions d'habitants dont 85 % vivent de l'agriculture et une moyenne de 5,2 personnes par ménage, selon les données de l'ISTEEBU (l'institut de statistiques), on peut estimer que le pays compte près de 2 millions de ménages agricoles.

Une subvention moyenne de 100.000 BIF par an en deux saisons coûterait donc au Burundi 200 milliards de francs, soit 67 millions d'euros. Sachant que le budget 2023-2024 du pays est de 3.200 milliards, ce montant ne représente que 6,2 % du budget total, mais l'impact serait considérable.

Le Burundi est donc tout à fait en mesure d'apporter une aide directe au monde paysan, en plus des subventions actuelles et celles déjà octroyées par la coopération internationale. Le vœu du chef de l'État sera ainsi doublement exaucé : chaque bouche aurait de quoi manger et chaque poche de l'argent.

Avec un Produit intérieur brut estimé entre 300 et 350 \$/habitant, le Burundi se situe bien en dessous des fourchettes des pays émergents ou développés.

Étant donné que le ministère de l'Agriculture demande 250 milliards pour subventionner les engrais cette année, que l'appui aux coopératives Sangwe va coûter 89 milliards, que la coopération internationale va apporter 182 milliards aux paysans, le pays ne courrait aucun risque s'il décidait

d'apporter des subventions directes aux agriculteurs ; il faudrait tabler sur une moyenne de 100.000 BIF par an.

Le problème n'est donc pas tant l'argent, mais le dispositif à mettre en place pour y arriver.

5.2 Pistes pour un dispositif de subvention des paysans burundais

Avant d'opter pour une proposition de mécanisme, il importe de rappeler les meilleures pratiques que nous avons tirées des systèmes actuels de financement et de les ériger en principes fondamentaux pour réussir la subvention directe accordée aux paysans.

1. Le principe de la **transparence absolue par la participation communautaire**. Ce point est essentiel pour mitiger les abus, les tricheries quel que soit le schéma adopté. La réussite du processus repose sur la confiance qu'il inspirera aux agriculteurs.
2. Le système doit **renforcer les efforts des populations et ne pas être perçu comme un don**. Pas de montants uniques, mais déterminés en fonction de la production, de la superficie, des engrais achetés, de l'épargne réalisée dans les groupements, de la protection et de l'entretien de l'exploitation, etc.
3. Le mécanisme doit **pousser à l'amélioration de la production et à l'adoption des meilleures pratiques**.
4. Comme dans les pays développés, le système devra promouvoir **une agriculture plus verte**, protectrice de l'environnement (ex. : nombre de mètres linéaires de haies antiérosives, nombre de compostières, proportion de l'exploitation fertilisée, etc.)
5. Le principe de **l'exclusivité agricole**. Les fonds ne peuvent être utilisés qu'à l'amélioration des exploitations.
6. Le principe de **la motivation du personnel en fonction des résultats et celui du contrôle** : un financement basé sur les performances.
7. Une forte **implication de l'administration locale**, garante de l'équité et de la paix sociale, elle également motivée.
8. Le principe de **la redevabilité et de la sanction**.
9. Le principe du **cashless** : le paiement est effectué directement sur un téléphone ou un compte bancaire du bénéficiaire, sans aucun intermédiaire.

10. Le principe de **la mitigation des inégalités**. On a vu que les systèmes de subvention dans les pays développés ont plutôt profité aux grosses fermes et à certaines filières. Il faut donc prévoir une au profit des plus pauvres, par exemple en intégrant dans la matrice de calcul un pourcentage qui récompense les progrès réalisés.
11. Le système aura **besoin d'un projet d'appui** pendant trois à cinq ans pour pouvoir l'asseoir, avec une forte autorité notamment pour proposer le renvoi des incompetents : une cellule au ministère ou dans la superstructure pour gérer et opérationnaliser le système comme pour le PBF (Performance based financing, autrement dit : un financement basé sur les performances), du ministère en charge de la santé.

5.3 Le dispositif proposé

Sur base de ces onze principes, nous discuterons du meilleur dispositif à mettre en œuvre.

- Actuellement, la base la plus transparente sur laquelle on peut se baser pour la première année est la moyenne des sacs d'engrais achetés lors des trois dernières années (mais attention aux pénuries des années passées!). Partir d'une seule année est risqué puisqu'il peut y avoir des événements imprévus. L'achat d'un sac d'engrais par exemple donnerait lieu à une subvention de 50.000 et celui de 9 et plus à 100.000 BIF. C'est une preuve certaine que l'on cherche à améliorer son exploitation.
- Ce montant de base serait corrigé dès la seconde année par les quantités de maïs et de haricots vendues ou apportées dans les hangars de stockage, ou via l'ANAGESSA ainsi que l'indique le tableau ci-dessous.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Plus
50.000	55.000	60.000	65.000	70.000	75.000	80.000	85.000	90.000	95.000	100.000

Après, en seconde année, en utilisant la gradation calquée sur les sacs d'engrais, on utiliserait par exemple les critères suivants – ils auront été annoncés au préalable :

- la quantité de maïs apportée dans le hangar : 20% de la note,
- la quantité de haricots apportée dans le hangar : 30% de la note,
- le nombre de m³ de compost/fumier de ferme produit (ou simplement le nombre corrigé par la taille) : 20%,

Tableau 12. **Proposition d'une grille de primes basées sur les performances**

Agents	Nombre	Prime annuelle	Total
Moniteurs des collines	3.000	200.000	600.000.000
Agronomes des communes	119	360.000	42.840.000
Agronomes des zones 300	300	240.000	72.000.000
Agronomes provinciaux 18	90	600.000	54.000.000
Cellule nationale	20	840.000	16.800.000
Chefs collinaires	15.000	60.000	900.000.000
Chefs de zones	300	100.000	30.000.000
Admicom et conseillers	357	250.000	89.250.000
Grand total			1.804.890.000

subventions. Cette prime serait composée d'un montant de base fixe de 30%, le reste dépendrait des résultats obtenus. La cotation sera calculée en fonction du montant de la subvention déboursée pour l'entité.

On partira de la moitié de cette somme la première année et celle-ci évoluera en fonction des subventions payées dans l'entité.

Un projet d'appui sera élaboré pour la cellule de mise en place et soumis aux PTF, avec l'appui du gouvernement, afin d'asseoir les fondamentaux du programme.

Il faudra rester attentif aux biais induits par certains projets de développement, dans certaines zones d'intervention.

Cette étude patiente des systèmes de financement des ménages agricoles qui aura duré près de deux ans, a permis de collecter un nombre impressionnant d'informations vitales sur le développement agricole.

Vu la faible rentabilité financière des exploitations familiales, qui pourtant nourrissent la quasi-totalité des ménages burundais, combinée à l'impératif moral d'assurer à tous les citoyens une alimentation de qualité, et face à la concurrence féroce des agricultures des pays développés dans un contexte d'ouverture des marchés, les pays pauvres dont le Burundi n'ont d'autre voie de sortie que de soutenir davantage leurs paysans.

L'analyse des systèmes de financement actuellement utilisés au Burundi par les coopérations multilatérales, bilatérales, les ONG internationales et nationales, a permis de mettre en exergue la prédominance du don et la priorité souvent donnée aux plus vulnérables, couplée à la construction d'importantes infrastructures nécessaires au développement. La pérennisation de telles actions reste un défi auquel le pays doit trouver des solutions. Le survol de ces études de cas a permis d'exposer de bonnes pratiques qui nous ont servi pour proposer un mécanisme de subventions.

En parcourant la littérature sur le subventionnement dans les pays émergents et développés, nous avons eu la confirmation que des montants colossaux y sont investis et qui, souvent, participent à la déstructuration des agricultures dans nos pays. La subvention directe des ménages, c'est-à-dire l'injection de fonds dans les poches des paysans aura été dans chaque cas la stratégie déterminante ; et elle a permis de rendre leurs agricultures plus compétitives en pratiquant parfois du dumping – sans état d'âme.

L'Afrique, et le Burundi en particulier, doit arrêter de se lamenter devant ce qu'elle considère comme un « fait accompli », elle n'a d'autre choix que de s'engager dans le subventionnement de son agriculture, marche-pied pour son développement durable. Combattre les subventions dans les pays développés casserait la solidarité entre les paysans du monde entier, qui sont finalement tous confrontés aux mêmes combats.

Depuis la fin de la guerre civile, le Burundi a mis en place un dispositif relativement diversifié de subventions aux ménages, comme le programme national de subvention des engrais, le projet de transfert monétaire Merankabandi, l'appui aux coopératives collinaires Sangwe, etc. Il s'agit

dès lors de trouver un mécanisme institutionnalisé au service de l'ensemble des producteurs, et qui puisse tenir dans la durée.

Dans le cadre du projet RAFIDESTIM, l'ADIP a testé différents mécanismes de soutien direct aux paysans. Les résultats obtenus montrent qu'une subvention limitée à 100.000 francs par an peut très rapidement révolutionner les exploitations agricoles et sortir les paysans de la pauvreté. Il s'agit en réalité d'un puissant «*pull*» qui tire les paysans vers l'avant.

Se pose évidemment la question: est-ce que le pays dispose des ressources nécessaires pour que tous les paysans en profitent? Une subvention de 100.000 francs pour les deux millions de paysans burundais coûterait au pays 200 milliards de francs; cela ne représenterait que 6% du budget annuel, un peu plus d'un tiers du budget agricole et 1% du PIB. Le Burundi a donc clairement les moyens pour financer directement tous les ménages agricoles.

Quant au dispositif à mettre en place, il devra être pensé en concertation avec toutes les parties prenantes, en tenant compte ou non des suggestions faites par cette étude; celles-ci reposent sur les performances historiques de l'exploitation, faciles à mesurer, comme le niveau d'achat des engrais, le nombre d'animaux domestiques, la production vendue dans le cadre de l'ANAGESSA, etc.

Au vu de toutes ces analyses, la subvention directe des paysans n'est pas une utopie, elle est absolument nécessaire si l'on veut développer notre agriculture, vaincre durablement la pauvreté, restaurer la dignité et faire du Burundi un pays émergent en 2040, sinon avant, et développé en 2060 comme l'envisage la vision 2040-2060.

Merci à la Fondation Roi Baudouin, à Philea (ex-FIG: Fonds international de garantie) et à la FGC (Fédération genevoise de coopération) qui ont soutenu la réalisation de cette étude.



Association pour la dignité paysanne
16, Avenue Murembwe, Quartier Kigobe
BP 2695 Bujumbura
Tél : (+257) 22 25 93 38
Info@adip-burundi.org
www.adip-burundi.org

MU NCAMAKE MU KIRUNDI

Nta gukekeranya, uburimi bukorwa n'imiryango naho bufise akamaro ntangere kuko aribwo bugaburira isi yose, kenshi usanga butunguka, dufatiye ku mafaranga. Inkurikizi ni nyinshi : abantu benshi baguma bahunga ako kazi, bigatuma abifise aribo baguma bagura amatongo yabo.

Nico catumye mu bihugu biteye imbere n'ibiri mu nzira baciye bafata ingingo zo gushigikira abarimi mu buryo butandukanye, na cane cane bagashikiriza umuryango wose w'abarimi amafaranga abona.

Nibwo buryo bwatumye uburimi bwabo butera imbere cane bakaronka umusesekara bazana ku masoko yacu.

Ibihugu vya Afrika, na cane cane Uburundi birashobora kwiyobagiza ico kibazo ? Birashoboka gutsinda inzara n'ubukene badashigikiye abarimi mu kubafashisha amafaranga abona ? Ico nico kibazo c'inkoramutima ishirahamwe riharanira iteka ry'abarimi ADIP ryimba gushika mu mizi kugira rishobore gutanga inyishu zikwiye.

Dufatiye ku migambi abatwara ibihugu n'ababafasha bakoresha mu gushigikira uburimi muri Afrika, nka hose usanga badashaka gushira amafaranga mu minwe y'abarimi bitwaza ibi bikurikira : Ibihugu nta buryo bukwiye vyoba bifise, abarimi bohava bashira ayo mahera mu bitandukanye no guteza imbere indimo n'ubworozi, canke ngo biragoye kuronka ivyo bofatirako mu gushobora guharura ayo boha umwe umwe kubera nta biharuro bitomoye vy'umwimbu, canke vy'ubunini bw'amatongo dufise, n'ibindi nkivyo.

Izo nizo ntambami iki cirwa gishaka gutorera umuti cisunze ingene imigambi yubahutse kugerageza yabigenjeje : Umugambi wo gushigikira ba ntahonikora mu kubaronsa amafaranga ku kwezi ku kwezi batabanje kubereka ivyo bayakoza, amakoperative yo ku mitumba Sangwe, umugambi wa ADIP.

Mu gice ca kabiri ico cirwa kirerekana uburyo bwokoresha biciye mu nama n'ingingo.

Tureke guhunga ukuri ntitubandanye turekera kwimbura ivyotugaburira mu minwe y'ibihugu vyamaze gutahura iyo nzira. Ahandi ho tuzotakaza ubwigenge bwacu, hanyuma duhone.

Dushimikiye kuri iki cirwa, amafaranga ibihumbi ijana (100.000) ku mwaka baha umuryango umwe umwe mu ntango zose z'irima yashobora guhindura ningoga bimwe biboneka uburimi bwacu, tukongera tugasezera ubukene. Hakenewe imiriyaridi amajana abiri z'amafaranga ari muni y'ibice bitandatu kw'ijana (6%), igice ca gatatu y'uburyo bwagenewe uburimi uyu mwaka, canke igice kimwe kw'ijana c'ubutunzi bw'igihugu ku mwaka.

Ingingo dushitseko ni uko gushigikiza abarimi amafaranga abona, si indoto idashoboka, ariko niyo nzira ntabandukaa ishobora gutuma igihugu gisezera ubukene.

Turipfuzza yuko abafata ingingo bazokwumva akamo tubatuye ko gushigikira abarimi bato bato bikazotuma n'uburundi bwinjira mu bihugu biteye imbere.